

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54 ème ANNÉE - NUMÉRO 760

24 NOVEMBRE 2000 - 150 Francs CFA

## VIVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE COMME UN SERVICE

(...) J'ai voulu refléchir avec vous, Mesdames et Messieurs, responsables de gouvernement, parlementaires et hommes politiques, sur le sens et sur la valeur de la Loi divine, car il s'agit d'une question qui vous touche de près. N'est-ce pas votre travail quotidien que d'élaborer des lois justes, et de les faire accepter et appliquer? En réalisant cela, vous êtes convaincus de rendre un service important à l'homme, à la société, à la liberté elle-même. Et cela à bon droit. En effet, la loi humaine, si elle est juste, n'est jamais contre la liberté, mais à son service. C'est ce que le sage païen avait déjà perçu lorsqu'il déclarait: «Legum servi sumus, ut liberi esse possimus» — «Nous sommes les esclaves des lois, pour pouvoir être libres» (Cicéron, De legibus, II, 13).

Cependant, la liberté à laquelle Cicéron fait référence se situe principalement au niveau des relations extérieures entre les citoyens. Comme telle, elle risque de se réduire à un équilibre convenable entre des intérêts respectifs, et, à la rigueur, entre des égoïsmes contradictoires. Au contraire, la liberté à laquelle fait appel la Parole de Dieu s'encraine dans le cœur de l'homme, un cœur que Dieu peut libérer de l'égoïsme, le rendant capable de s'ouvrir à l'amour désintéressé.

Ce n'est pas par hasard que, dans la page évangélique au scrib qui lui demande quel est le premier de tous les commandements, Jésus répond en citant le «Schema»: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force» (Mc 12, 30). L'accent est mis sur le «tout»: l'amour de Dieu ne peut qu'être «totalitaire». Mais Dieu seul est en mesure de purifier le cœur de l'homme de l'égoïsme et de «le libérer» en vue de la pleine capacité d'aimer.

Un homme au cœur «rendu aussi bon» peut s'ouvrir à son frère et prendre soin de lui avec la même attention avec laquelle il se préoccupe de lui-même. C'est pourquoi Jésus ajoute: «Voici le second (commandement): Tu aimeras ton



prochain comme toi-même» (Mc 12, 14). Celui qui aime Dieu de tout son cœur et le reconnaît comme «Dieu unique», et donc comme Père de tous, ne peut considérer ceux qu'il rencontre que comme des frères.

Aimer son prochain comme soi-même. Ces paroles trouvent certainement un écho dans vos coeurs, chers responsables de gouvernement, parlementaires, hommes politiques et administrateurs. À l'occasion de votre jubilé, elles posent à chacun de vous une question essentielle: de quelle manière, dans votre service de l'État et des citoyens, qui requiert délicatesse et engagement, pouvez-vous appliquer ce commandement? La réponse est claire: en vivant l'engagement politique comme un service. C'est une perspective lumineuse autant qu'exigeante! Elle ne peut en effet se réduire à une nouvelle affirmation générale de principes ou à une déclaration de bonnes intentions. Le service politique passe par un engagement précis et quotidien, qui exige une grande compétence dans l'accomplissement de son devoir et une moralité à toute épreuve dans la gestion désintéressée et transparente du pouvoir.

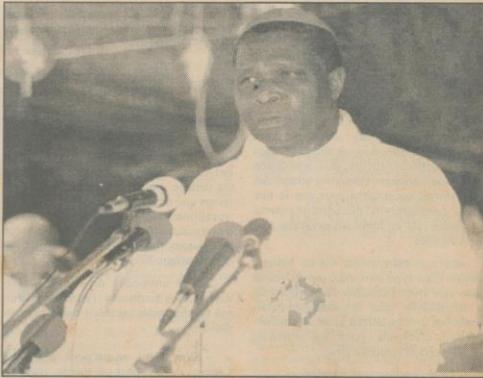
D'autre part, la cohérence personnelle de l'homme politique a besoin de s'exprimer aussi par une conception correcte de la vie sociale et politique, qu'il est appelé à servir. Dans cette perspective, un homme politique chrétien ne peut pas faire autrement que de se référer aux principes que la doctrine sociale de l'Eglise a développés au cours de l'histoire. Comme on le sait, ces principes ne constituent pas une «idéologie» et moins encore un «programme politique», mais ils offrent les lignes de force d'une compréhension de l'homme et de la société à la lumière de la loi éthique universelle, qui est présente dans le cœur de l'homme et qui a été approfondie par la révélation évangélique (cf. *Solicitudo rei socialis*, n.41). Il vous revient, chers frères et sœurs engagés dans la vie politique, de vous en faire des interprètes convaincants et actifs.

Certes, dans l'application de ces principes à la réalité politique com-

(Lire la suite à la page 10)

## NOS PAYS, NOS COMMUNAUTÉS, NOS FAMILLES, DOIVENT REVENIR AUX EXIGENCES FONDAMENTALES QUI GARANTISSENT LA PAIX

relève le Cardinal Gantin au cours de son homélie de la grand'messe du pèlerinage du jubilé à la grotte mariale de Dassa-Zoumé



Au cours de la grand'messe du pèlerinage du jubilé à la grotte mariale Notre-Dame d'Arigbo de Dassa, le 12 novembre 2000, le concelebrant principal, son Eminence Bernardin Cardinal Gantin, a prononcé une homélie qui nous interpelle tous, nous invite tous à une mûre et profonde méditation et qui nous demande des

(Lire la suite à la page 7)

## ÉCHÉANCE ÉLECTORALE 2001 : LES DERNIERS TEXTES DE LOI SE METTENT EN PLACE

Avec les textes de loi 2000-18 et 2000-19 qui viennent d'être votés par la représentation nationale, tout se précise. Et le balisage sera presque terminé dès que la Cour constitutionnelle se sera prononcée positivement sur ces deux textes de loi. Pour l'heure, nous continuons d'assister ou d'enregistrer les déclarations tonitruantes voire prétées de candidature à la présidentielle de 2001, les marches de soutien à coup d'argent (achat de conscience, conclusion de marché des fois de dupes). Bref, plus rien ne se fait aujourd'hui à plus d'un niveau sans calcul politique politique. Mais tout indique que les Béninois et les Béninois en sont désormais habitués. Certains ne cherchent même qu'à tirer le

maximum de profit de ces genres de situations; car, pour eux, c'est des périodes qui n'arrivent pas tous les jours. Le récent vote en première et deuxième délibération des lois 2000-18 portant règles générales pour les élections en République du Bénin et 2000-19 définissant les règles particulières pour l'élection du président de la République met bien à nue la bataille politique que mènent la représentation nationale composée pratiquement d'opposants en "majorité" au régime en place et la mouvance dite présidentielle, sans oublier l'Exécutif lui-même. Les intérêts inavoués et inavouables sont bel et bien défendus à visage

(Lire la suite à la page 6)

**L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE****ÉCHÉANCE ÉLECTORALE 2001 :  
LES DERNIERS TEXTES DE LOI SE METTENT EN PLACE**

(Suite de la première page)  
 découvert et sans scrupule. Pauvre pays, le Bénin, pourtant riches en hommes intelligents et dont le concours est recherché sous d'autres cieux.

L'article 41 de la même loi 2000-18 dit en son alinéa premier : « La Commission électorale nationale autonome (CENA) est composée de vingt-cinq personnalités reconnues pour leur compétence, leur probité, leur impartialité, leur moralité, leur sens patriotique et choisies à raison :

- trois par le gouvernement ;
- dix-neuf élus par l'Assemblée nationale ;
- deux par les magistrats du siège ayant au moins dix ans d'expérience professionnelle, élus en assemblée générale des magistrats ;
- un représentant élue par la Commission béninoise des Droits de l'Homme... »

L'article 60 de la même loi précise dans son alinéa premier : « sur le territoire national le scrutin doit se dérouler dans un lieu public. Ailleurs, la Commission électorale nationale autonome prend des dispositions nécessaires pour que le lieu choisi permette aux électeurs d'exercer leur liberté et en toute transparence leur droit de vote.

« Le vote est exprimé sur un bulletin unique d'un type uniforme ou au besoin codé sur toute l'étendue du territoire de la République pour les élections présidentielles et législatives et de la circonscription électorale pour les élections municipales et communales.

« Le vote a lieu sans enveloppes.

« Les bulletins uniques sont fournis par la Commission électorale nationale autonome (CENA).

« Le jour du vote, ils sont mis à la disposition des électeurs dans la salle de vote en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits. Procès-verbal en est dressé.

Voilà entre autres, les deux articles qui constituent la pomme de discorde entre opposition et mouvance. Et chacun ne manque pas d'arguments pour défendre ses idées. Pour l'Assemblée nationale (opposition majoritaire) il s'agit semble-t-il de rendre la CENA véritablement autonome, libre et indépendante.

À l'analyse, et quand on sait que ces lois ont été votées par l'Assemblée nationale alors que l'opposition y est majoritaire

taire, on devine bien les visées surtout que la représentation nationale sera majoritaire à la CENA (19 membres). Tout, aujourd'hui, n'est que calcul politique et voire la politique du sang. La présidence de la CENA n'est guère perdue de vue. Quant à la mouvance, sa thèse est claire. Elle souhaite que la représentation nationale tienne compte des anciennes formulations des articles. Ceci pour éviter de raviver l'antagonisme entre mouvance et opposition.

L'analyse des deux tendances en présence invite à se poser certaines questions.

I — Pourquoi l'Assemblée nationale veut-elle à tout prix être majoritaire au sein de la CENA ?

II — Pourquoi le gouvernement veut-il le changement du bulletin unique en bulletin individuel après la dernière expérience ? Et que reproche-t-il réellement à cette expérience ?

Préparez un texte de loi sur mesure qui ignore l'efficacité et l'intérêt national est néfaste pour la nation. N'est-il pas temps que nous changeons de mentalité et travaillons pour le développement réel et harmonieux du Bénin ? Quelle leçon avons-nous tiré des dix ans de pratique démocratique ?

Le 12 novembre dernier, à Dassa-Zoumè, Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin, nous rappelait que l'Écriture disait

« Sans la foi, on ne peut plaire à Dieu ». Mais peut-on même vraiment plaire aux hommes ? C'est la foi qui donne aux âmes consacrées la force, la joie et l'honneur de servir leurs frères et sœurs. Sans la foi en un Ètre supérieur qui nous dépasse et nous inspire amour et dévouement, comment être utile et disponible dans la cité ? Comment, sans la foi, résister par exemple à la course effrénée à l'argent, au pouvoir, au culte aveugle du profit ? Les valeurs spirituelles et morales, sans la foi pour support, n'ont ni force ni rayonnement.

« Ce qui est sûr, c'est malheureusement que ce nous vivons et voyons comme expérience journalière : l'homme écrase l'homme. Le frère méprise et déprécie le frère. Au lieu d'offrir du pain, c'est le serpent ou le scorpion qu'on donne à son prochain ; selon le constat exprimé par Jésus-Christ lui-même...»

« En terme d'aujourd'hui, n'est-ce pas la triste histoire de l'achat et de la vente des armes qui met à feu et à sang notre terre africaine ? Guerres et violences entre tribus et ethnies du même pays, de la même nation n'ont d'autres causes. On dit avec peine et tristesse que le sang de la haine parle plus fort que l'amour de l'eau du bapteme.

« Mais la foi à ranimer pour ouvrir la porte à la paix doit s'accompagner aussi d'une reprise de conscience de notre responsabilité d'enfants de Dieu et de frères des hommes. Dieu nous a créés pour que nous nous aimions et nous nous entraînions les uns les autres. Nous avons le monde à construire ensemble...»

« Le mot de Cain après son crime est une parole sacrilège : « Suis-je le gardien de mon frère ?»

« C'est avec de tels sentiments que naissent, prospèrent et s'enracinent dans nos mœurs et nos mentalités modernes les principes et les pratiques les plus détestables d'exploitation, de corruption, de refus de secours à personne en danger, à enfants non encore nés... Nous faisons de la mauvaise casuistique et refusons les valeurs de dignité, de renoncement, de fidélité, de chasteté devant le mal qui s'étende, destructeur et inexorable...»

« Sans vouloir aller jusqu'à imposer à tous sans distinction les valeurs héritées de l'ascèse chrétienne et monastique, l'Eglise propose avec l'insistance de l'amour, la considération des valeurs salutaires de l'homme dans son corps et

dans son cœur, de respect de la femme et de la mère en toute sa personne et à tout moment de son existence...»

« Oui, c'est un discours dur à entendre. Mais le salut et d'abord la paix sont à ce prix...»

« Il ne faut pas que nous oublions nos serments de citoyens et nos engagements de chrétiens.

« Ils ont été assumés au seuil des années exaltantes de notre indépendance nationale. Nous avions alors refusé l'aléniation, le suivisme, l'esclavage et l'asservissement de nos consciences à des intérêts politiques et économiques, obscurs et étrangers. Ne vendons pas de nouveau l'Afrique aux enchères. Une mère ne se traîque pas. Nos richesses spirituelles et matérielles sont d'abord les nôtres. L'impératif de la paix exige qu'elles soient respectées.»

Alors Béninois, Béninoises, oublions un peu nos égoïsmes personnels, nos ambitions aveuglées. Conversons-nous. Continuellement, travailsons au changement de nos mentalités. Aimons notre pays. Multiplions nos actions de jeûne et redoublons d'efforts quant à nos supplications du Miséricordieux, du Dieu plein de bonté et qui ne cherche pas la mort du pécheur. Oublions un tant soit peu la politique politicienne, les violences, les "ôtes-toi" que je m'y mette rien que pour des intérêts égoïstes alors qu'on est incapable de faire mieux que l'autre. La vie de la nation en dépend. L'avenir de la jeunesse nous interpelle.

Guy Dosso-Yovo

**COOPÉRATION BÉNIN-DANEMARK:  
SIGNATURE DE DEUX ACCORDS DE FINANCEMENT  
D'UN MONTANT DE 46 MILLIARDS DE FRANCS CFA**

M. Antoine Idji Kolawolé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Bénin, et Mme Ellen Margrethe Loj, secrétaire d'Etat de l'ambassade du Royaume uni de Danemark près le Bénin, ont signé mardi 21 novembre 2000 à Cotonou, deux accords de financement relatifs au projets d'assistance du Danemark dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (PADSEA) et le projet d'assistance dans le secteur des routes (PASR).

D'un montant total de 46 milliards de F CFA, les deux accords relatifs au PADSEA et au PASR, s'inscrivent, selon le ministre Antoine Idji Kolawolé, dans les stratégies et priorités du gouvernement du Bénin et concourent à améliorer les conditions de vie et à réduire la pauvreté au Bénin.

Le financement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement d'un montant de 10 milliards de F CFA contribuera à augmenter le niveau de satisfaction des besoins en eau et en assainissement de

base des communautés rurales dans un cadre d'exploitation durable des ressources en eau. Il comportera également un appui à la réorganisation de la direction de l'hydraulique en vue de contribuer aux importantes réformes du secteur.

Le financement dans le secteur routier d'un montant de 36 milliards de F CFA, permettra au gouvernement du Bénin, selon la secrétaire d'Etat, d'assurer la réhabilitation et la construction des tronçons de route Abomey-Bohicon-Kétou et de mettre en place un réseau de pistes rurales secondaires de 400 km dans le Zou.

Cet appui financier porte à un niveau substantiel l'enveloppe de la coopération entre le Bénin et le Danemark et traduit ainsi l'entrée de cette coopération dans une phase de maturité avec une approche-programme dans trois secteurs prioritaires : agriculture, transports, eau, et assainissement.

ABP / SN / AC

**"LA CROIX DU BENIN"**  
 Rédaction et imprimerie :  
**"LA CROIX DU BENIN"**  
 B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19  
 E-mail : lacroixbenin@excite.fr  
 Cotonou  
 (République du Bénin)  
 Compte :  
 C.C.P. 12-76  
 C O T O N O U  
 Directeur de Publication  
**BARTHÉLEMY**  
**ASSOGBA CAKPO**  
 Dépôt légal n° 910  
 Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un  
 Abonnement de Soutien ..... 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)  
 Abonnement de Bienfaiteur ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)  
 Abonnement d'Amis ..... 10.000 à 15.000 F CFA et plus (200 FF)  
 Changement d'abonnement ..... 100 F CFA

**TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion**

- Bénin	3.720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
- Guinée	5.760 F CFA
- Gambie, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
- France	5.760 F CFA
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7.560 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
- C.R.A.S.A.	9.480 F CFA 94.80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA 102.00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA 85.20 FF
- Canada	10.200 F CFA 102.00 FF
- Chine	12.600 F CFA 126.00 FF

Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax : (229) 32-11-19 — E-mail : lacroixbenin@excite.fr  
 Cotonou (République du Bénin)

## ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

### ATACORA - DONGA

#### LA GESTION DES ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS À L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION

En Afrique, un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle.

Cette affirmation de l'écrivain Amadou Hampaté Bah demeure d'actualité. Car, par-delà les avancées, technologiques que nous connaissons, l'Afrique perdrait son âme si elle n'était convaincue de la nécessité de préserver sa tradition orale, forme d'expression concentrée de sa mémoire. De même, on ne peut évoquer de façon fiable l'histoire d'un État, d'une ville, d'une communauté etc. sans recours à tous papiers et documents importants concernant le passé de l'entité considérée. C'est la raison d'être des archives.

Dès lors, on devine aisément le souci majoritaire qui a dicté l'organisation à Natitingou, du lundi 13 au vendredi 17 novembre dernier, d'un stage de perfectionnement dans le domaine des archives, outil de travail indispensable.

La formation a regroupé douze agents venus des sous-préfectures d'Adja-Ouèrè, Ifangni, Comé, Toffo, Ouinhi, Banté, Tchaourou, Materi, Kétou, Banikoara, Boukoumbé et des préfectures du Borgou et de l'Atacora. Tous ces participants sont chargés dans leurs circonscriptions administratives respectives, des bureaux des archives, de la documentation et de l'information (C/BADI).

Le stage est initié par le Programme d'appui à la gestion documentaire dans les collectivités locales au Bénin.

Au cours des travaux, les stagiaires ont abordé des thèmes relatifs notamment à un plan de classement, à l'élaboration d'un répertoire, aux techniques de rédaction administrative, et à la gestion de la section information.

Les douze chefs bureaux des archives, de la documentation et de l'information ont également suivi des exposés sur la technique de rangement des documents, les techniques d'une bonne présentation, la notion de service, la communication et la décentralisation au Bénin.

Il va sans dire que l'objectif stratégique de ce stage de perfectionnement est de mieux outiller les participants à répondre efficacement aux préoccupations des usagers sur la décentralisation.

### ATLANTIQUE - LITTORAL

#### "FEMMES ET DÉCENTRALISATION" AU CENTRE D'UN SÉMINAIRE RÉGIONAL À COTONOU

«Émergence des municipalités au Bénin: quel rôle pour les femmes?». Tel est le thème qui a rassemblé les 9, et 10 novembre dernier à Cotonou, cent-vingt (120) femmes élues venues de différents pays africains, dans le cadre d'un séminaire régional.

La rencontre a été organisée par l'ONG Ibitayo avec l'appui financier et technique du Programme d'appui à l'administration locale (PALO), de la Coopération néerlandaise (SNV), du Programme de développement municipal et du Fonds canadien d'initiatives locales.

Ce séminaire visait à mobiliser l'attention des femmes sur le processus de

décentralisation en Afrique en général et au Bénin en particulier. Autrement dit, il s'agit d'impliquer davantage les femmes dans la gestion équitable du pouvoir central et du pouvoir local.

Plus qu'une simple question d'actualité, le thème du séminaire représente un véritable défi. En effet, le problème n'est plus tellement au niveau de la reconnaissance formelle de l'importance de la place de la femme dans la société. Le véritable enjeu se situe au niveau de la mise en œuvre par des actions hardies et appropriées. A ce niveau, l'enthousiasme des gouvernements est moindre. C'est un constat indéniable. Il est temps que les femmes cessent de faire figure de condamnées à l'exclusion politique, et socio-culturelle en Afrique.

À titre d'exemple et selon le chef de la Cordonction urbaine de Cotonou, M. Maximilien Kniffo, les femmes constituent 51% de la population béninoise, et 81,3% d'entre elles s'investissent dans le secteur informel du commerce et de la restauration. Elles interviennent très peu dans la vie politique de notre pays. 5 sur 83 députés sont des femmes, un maire sur 24 à Cotonou, et moins de 6 femmes dirigent des partis politiques sur les 130 reconnus au Bénin.

Cette marginalisation de la femme est intolérable, raison pour laquelle le chargé d'affaires des Pays-Bas près le Bénin, Mme Saskia Bakker affirme pour sa part que les femmes doivent faire partie intégrante des structures de décision. Chacune selon ses capacités, selon ses intérêts, selon son expérience et selon les besoins de la communauté a-t-elle précisé par ailleurs.

### BORGOU-ALIBORI

#### COTON : LA SONAPRA SE DÉCLARE PRÈT À PAYER SES DETTES AUX PRODUCTEURS

Il suffirait de quelques données significatives pour évoquer non sans optimisme l'avenir du coton béninois. On ne nie pas pour autant les insuffisances et les critiques qui sont le lot quotidien à la SONAPRA. La preuve en est que les producteurs de coton sont déterminés à donner l'estocade à cette société d'Etat en faisant en sorte à contrôler entièrement eux-mêmes les différentes opérations liées à la vie de la filière.

Si un tel changement en profondeur devrait intervenir dans ce secteur, l'important est de mettre tout en œuvre afin que tous les acteurs impliqués en sortent gagnants.

Les perspectives en ce domaine doivent être claires et visibles, surtout à ce moment crucial où démarre la commercialisation du coton-graine.

Jeudi 9 novembre dernier en effet, a eu lieu, sur le site de vente du groupement villageois (GV) de Bélatzi, dans la sous-préfecture de Ségbana, le lancement officiel de la campagne de commercialisation 2000-2001 du coton-graine. La cérémonie a été présidée par le directeur général de la SONAPRA, M. Claude d'Almeida. Ce dernier a saisi cette opportunité pour dénoncer les «allégations mensongères» selon lesquelles l'Etat n'aurait pas les moyens de commercialiser le coton-graine. Le DG /SONAPRA a ajouté que la société qu'il dirige était même en mesure de payer dès la semaine suivante, les dettes à sa charge, à savoir: les prestations et les ristournes ainsi que les factures liées à la campagne 1999-2000 jusqu'à solder complètement le compte.

La campagne de commercialisation du coton-graine semble par conséquent avoir démarré sous de bons auspices pour les

producteurs qui sont désormais assurés de pouvoir percevoir aisément les décades si les documents requis sont transmis à temps à la SONAPRA.

Soulignons que le groupement villageois de Batazi qui a accueilli la cérémonie de lancement vient en tête dans le secteur agricole de Ségbana avec une production cotonnière de 1121, 904 tonnes par an.

### MONO - COUFFO

#### LANCÉMENT DES TRAVAUX DE PAVAGE DE VOIES À LOKOSSA

Les travaux de pavage de certaines voies de Lokossa, entreprises depuis environ deux mois, ont été marqués, le vendredi 17 novembre dernier, par une cérémonie de lancement officiel présidée par le ministre de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Luc Onacadjá.

Le chef-lieu du département du Mono qui se trouve de ce fait en plein chantier de réhabilitation de voirie et d'assainissement ne pouvait attendre plus longtemps sa mise à niveau par rapport à bien d'autres centres urbains du pays.

Les longueurs des chaussées et des caniveaux à réaliser sont évaluées respectivement à 6,437 et 7,495 mètres linéaires. Le montant des marchés en 8 lots confiés à cinq différentes entreprises, s'élève à 2.015.141.805 F CFA, et est entièrement financé par le budget national.

De nos jours, l'écart entre la ville et la campagne tend à se réduire, du fait de l'interénétration des zones rurales et urbaines et de la mobilité des individus entre les deux zones.

Selon la revue 1999 Cahucac, les concepts «ville», «espace urbain» et même «cité» aujourd'hui connaissent tout ce qui est ordonné, civilisé, pensé, structuré. Une ville moderne se doit par conséquent de prendre en compte l'ensemble des facteurs permettant d'assurer une vie décente aux populations qui la composent.

L'ambition de tout citoyen béninois pour son pays est d'y voir fleurir beaucoup de villes, mais qui obéissent à la fois à un dosage harmonieux entre tradition et modernité. Loin de nous toute idée nostalgie ou intention anarchique. Il s'agit tout simplement d'une certaine fidélité à certaines traditions garantes de l'identité africaine.

Ainsi, nos villes seront attrayantes, refléteront le patrimoine culturel béninois, et seront évidemment ancrées dans la modernité, c'est-à-dire, pleinement ouvertes sur le monde et l'avenir.

### OUÉMÉ - PLATEAU

#### TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES: NÉCESSITÉ D'HARMONISER LES TECHNOLOGIES

Une vingtaine de femmes de 13 pays francophones et anglophones d'Afrique ont pris part du 13 au 17 novembre dernier à Porto-Novo, à un atelier régional de formation sur la transformation des produits alimentaires. Pour un accroissement de la productivité, quoi de plus indiqué de nos jours que l'utilisation de technologies avancées appropriées au domaine d'activité? C'est la démarche adoptée par le ministère du Développement rural et celui de l'Industrie, des petites et moyennes entreprises ainsi que le Centre régional africain de technologie (CRAT) co-organisateurs de l'atelier.

Au cours des travaux, les participantes ont échangé leurs expériences sur les tech-

nologies de transformation. Elles ont également élaboré un projet de plan d'action devant favoriser un meilleur développement des technologies appliquées à la transformation des produits alimentaires.

À la cérémonie d'ouverture de l'atelier, le ministre béninois de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises M. John Igué a invité les participantes à se livrer à des réflexions de qualité débouchant sur des conclusions pertinentes et réalisables. Ce faisant, a ajouté le ministre, vous aurez contribué à donner l'espoir à l'humanité de vivre dans un monde où chacun aura à manger chaque jour, et à faire de cet espoir une réalité.

Il importe à poursuivi M. John Igué, de parvenir à une harmonisation de nos technologies, en vue d'affronter la mondialisation. Il a saisi cette opportunité pour rappeler le rôle capital que les femmes jouent dans la transformation de nos produits locaux avant de conclure en remerciant le Fonds de l'OPPEP qui a financé l'organisation de l'atelier de Porto-Novo.

Le directeur exécutif du CRAT, le Sénégalais Ousmane Kane tout en relevant l'insuffisance des technologies de transformation dans les pays d'Afrique a évoqué la mission de son centre qui est d'œuvrer au renforcement des technologies au sein des pays africains.

### ZOU - COLLINES

#### DES CRÉDITS POUR L'AUTO-PROMOTION DE 20 GROUPEMENTS FÉMININS

Des crédits d'un montant total de 5.793.600 F CFA accordés à vingt groupements féminins, des départements du Zou et des Collines. Une initiative du Fonds de soutien à l'action sociale! La raison en est simple. Les fonds alloués sont destinés à financer des micro-projets pour le compte de groupements féminins dont l'intérêt et la volonté à assumer leur auto-promotion n'est plus à démontrer. L'engagement des bénéficiaires de ces crédits est certes nécessaire, mais cette condition n'est pas suffisante.

En effet, les pouvoirs publics sont animés d'une égale détermination à accompagner les communautés de base et les groupements féminins en particulier dans leurs efforts en vue de développer leur capacité à s'investir dans les activités génératrices de revenus.

En remettant les crédits aux 20 groupements, le vendredi 17 novembre dernier à la maison du peuple de Goho à Abomey, le ministre de la Promotion sociale et de la famille, Mme Ramata Baba-Moussa a indiqué que sa démarche illustre l'une des options essentielles du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté.

Des actions multiples ont été depuis 1996 menées dans ce sens par le ministère de la Protection sociale et de la famille. On peut en faire le bilan encourageant comme suit:

À ce jour, 401 groupements et associations ont été sélectionnés et financés dans tout le Bénin pour un montant global de 168.969.476 F CFA dont les 95% sont allés aux groupements de femmes. Dans ce cadre, les départements du Zou et des Collines ont déjà bénéficié du financement de vingt-cinq micro-projets d'un coût de 20.016.872 F CFA. La plupart de ces financements ont été réalisés grâce à la contribution généreuse de la Loterie nationale du Bénin, a précisé Mme Baba-Moussa.

Le ministre de la Promotion sociale et de la famille a, pour terminer, invité les femmes bénéficiaires de ces crédits sociaux à en faire un bon usage à travers une gestion saine et prudente desdits fonds.

Évariste Dégla

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

# UNE HISTOIRE DU MASQUE REVENANT "ÉÉGU" À KÉTU À TRAVERS LES ÂGES

Localité nago surtout peuplée de ressortissants yoruba venus d'Ilé-lé, oyó, ijésa, etc., Kétu devrait être, depuis ses origines, le centre par excellence d'épanouissement et d'intensité de la pratique du masque éégu — éégn<sup>(1)</sup> — si caractéristique de cette culture. Paradoxalement, il a connu d'énormes difficultés avant de s'implanter et d'avoir finalement droit de cité au XX<sup>e</sup> siècle.

Une histoire du masque revenant "éégu" à Kétu, c'est surtout celle de cette difficulté à se faire accepter par le pouvoir politique, à s'organiser et à évoluer dans un espace en quelque sorte fortement balisé.<sup>(2)</sup>

### DES DÉBUTS DIFFICILES

Masque typiquement nago ou yoruba, l'éégu a eu du mal à s'intégrer à la vie culturelle d'une cité nago à cause du refus obstiné du pouvoir qui a évoqué une autre raison culturelle, le Ologuodogbo, un genre d'Oro qui n'est pourtant qu'un autre masque non moins nago, déjà solidement implanté à Kétu, plus tôt sans doute. Si la nature et les fonctions des deux masques sont l'émanation d'une même culture, le éégu a une dimension plus clanique alors que Ologuodogbo lui, concerne toute la localité en ce qu'il se veut poliaide. C'est en son nom que la cour de Kétu avait interdit la sortie des revenants ou éégu, pour deux raisons ; la ressemblance entre les deux masques, ce qui pourrait être dommageable à Ologuodogbo ; ensuite, l'interdiction faite aux revenants "éégu" de marcher sur les empreintes laissées sur le sol lors du passage de Ologuodogbo. Celui-ci étant plus important et plus utile pour toute la communauté que le revenant "éégu", c'est ce dernier qui fut alors interdit de circulation. Ses sorties furent limitées pendant des générations au seul quartier d'Oodi, non loin du marché Ojakéré. Cette famille à revenants était venue d'Ijsha où elle jouissait déjà d'une flatteuse réputation de spécialiste de ce culte des morts.

Le chef de file de cette migration se nommait Odén'ji. Prince et chasseur de son état, il était également chef du masque éégn. Il recréa cette tradition culturelle que la famille pratiquait alors à huis clos. Aussi, loin d'être publiques, les sorties et danses d'"éégu" n'avaient-elles lieu qu'à l'intérieur du quartier, et plus précisément dans la concession d'Odén'ji. Il n'exista pas alors de fêtes annuelles ou triennales auxquelles nous habituera plus tard la pratique un peu plus généralisée et plus publique des revenants "éégu". Les voisins n'entendaient les voix rauques et roucoulantes de ceux-ci que lors des cérémonies funéraires dans cette famille. Quelques curieux allaient les voir pour admirer leurs accoutrements multicolores et leurs belles danses.

Vaincue et détruite par Abomey en 1886 la cité royale resta inhabitable durant huit ans, jusqu'en 1894. Il y eut beaucoup de morts, beaucoup d'évadés, beaucoup de déportés comme captifs de guerre à Abomey. Parmi ceux-ci, deux descendants d'Odén'ji, Adékambi et Alimi survécurent à la tragédie ; revenus à Kétu, ils continuèrent de perpétuer le culte du masque éégu mais toujours dans la plus grande discréption, exclusivement à domicile. Il convient de noter que cette famille à revenants "éégu" n'avait jamais cessé d'adresser des requêtes<sup>(3)</sup> aux différents rois de Kétu pour autoriser les revenants "éégu" à circuler librement dans la cité.

### EXPANSION ET OFFICIALISATION DE CE CULTE

Il a fallu attendre le deuxième tiers du XX<sup>e</sup> siècle et le règne d'Adékambi, 48<sup>e</sup> roi de Kétu intronisé en 1937, pour que le masque "éégu" ait réellement droit de cité ici et qu'il sorte publiquement pour des manifestations culturelles et distractives. Ce n'était là qu'un premier aspect de cette évolution. Le deuxième est l'expansion de ce masque : certaines familles qui le pratiquaient dans la discréption et à domicile et d'autres qui tout en l'ayant dans leur tradition l'avaient abandonné, intensifièrent sa pratique ou la réhabilitèrent. Désormais, ce n'est plus seulement Oodi qui sera cité lorsqu'il sera question de revenants à Kétu, mais aussi Assunun (Les Alapini), Iragbo, Eshú (concession Oyé), etc. La troisième dimension de l'évolution est l'organisation d'ensemble de ce culte par les familles concernées, ayant d'ailleurs en commun d'être toutes nago ou yoruba. Si chaque famille sort ses revenants lors de ses cérémonies funéraires, au rythme des décès, sans périodicité fixe, toutes s'étaient concertées sur une base commune de pratique pour l'institution d'une fête triennale de tous les éégu de Kétu. A Ijaja, toujours dans cette localité, il existe un bosquet sacré, à l'intérieur duquel a été érigée une butte du nom d'Okiti Imulu ou butte du pacte, du consensus sacré en quelque sorte. C'est la propriété de toutes les familles à revenants de Kétu. Elles y font des offrandes, des sacrifices et des libations pour les mènes des ancêtres et les esprits en liaison avec le culte des revenants. Les animaux sacrificiels immolés généralement sont les bœufs, les moutons, les poulets. Avant les grandes sorties de revenants, un bétail est nécessairement immolé sur cette butte. Le porc est ici interdit comme animal sacrificiel.

Tous les revenants de Kétu partagent lors des fêtes périodiques, le même bosquet sacré et le même couvent ou igbale. C'est de là que sortent tous les trois ans, tous les revenants "éégu" de

cette localité, dès le lendemain de la sortie nocturne d'Agan, entre 1 heure et 3 heures 30 minutes environ du matin<sup>(4)</sup>. Ils se mettent en file indienne et évoluent ainsi jusqu'à l'entrée du palais royal où les attend le roi. Il les salue, leur souhaite bonne fête. En retour, ils prient pour sa santé et sa longévité, le bonheur pour le peuple. Ils sont en général au moins 250 à sortir lors de la fête triennale qui a toujours lieu au mois de février. Puis, dans ce même ordre, ils passent dans chaque quartier à revenants saluer les gens et les bénir. Chaque groupe de revenants rejoint son quartier pour deux jours de danses. Le troisième jour et pendant près d'un mois, ils se retrouvent tous, chaque après-midi jusqu'à la tombée de la nuit, à la place du marché Obada pour des danses publiques. C'est également, pour eux, l'occasion de s'adonner à des démonstrations de puissance occulte et à des tours de prestidigitation. Ces fêtes périodiques constituent toujours une attraction pour les foules qui y viennent nombreuses.

Toutes ces manifestations se font sous la supervision de Alagba, le grand chef des revenants et son adjoint, tous deux toujours choisis parmi les hommes. Sous leur autorité, se trouvent deux femmes, Iya Agan, très importantes, secondées dans certaines tâches par une autre, Iyalodé. Elles sont d'un certain âge et doivent être, de préférence, ménopausées. Elles sont interdites d'entrer à Igbalé ; elles aident Alagba à réussir la fête en choisissant les femmes chargées de faire la cuisine et en organisant le chœur des chanteuses lors des danses des revenants qui, tout en étant en principe, libres, de leurs mouvements, se voient cependant interdits d'accès à certains endroits de la localité.

**NOTES**

(1) Pour l'essentiel des informations sur les masques éégu (en nago de Kétu), éégn (dans le yoruba standard), le lecteur consultera avec intérêt :

RIVALLAIN (J.) et IROKO (A. F.): masques yoruba : rituels africains de part et d'autre de l'Atlantique. Paris, Éditions Hazan, 2000, 170 p. ill.

(2) Nous remercions nos principaux informateurs dont les noms suivent :

ADEKAMBI Innocent, né vers 1939, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

AJIBADÉ Patrice, né vers 1927, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

ALIMI Amusa, né vers 1920, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

ALIMI Safouratou, née vers 1956, ménagère, quartier Oodi à Kétu.

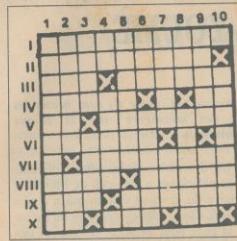
MALOMON Léopold, né vers 1953, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

(3) Ils insistent sur le fait qu'il n'est pas normal que des revenants ne sortent pas dans une localité de la taille de Kétu et qu'ailleurs éégu et ore existent dans maints autres centres yoruba sans le moindre inconvénient.

(4) Il est interdit, sous peine de mort, de rencontrer Agan cette nuit-là.

A. Félix Iroko

**CONNAISSEZ-VOUS**  
**L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME**  
01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07  
Fax (229) 32-11-19  
203, Rue des Missions sisé  
derrière l'église Saint-Michel ?  
L'ESSAYER,  
C'EST L'ADOPTER !

**UN PEU DE DISTRACTION****MOTS CROISÉS N° 12**

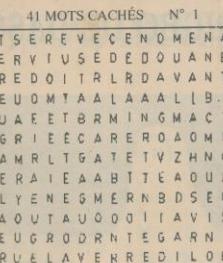
Horizontalement

— I. Enlever les chaussures de quelqu'un. — III. Troisième dimension d'un solide. — III. Durillon. Extinction. — IV. Singe araignée. Abréviation pour bonne action. — V. Seizième et cinquième lettres de l'alphabet. Qui ont des qualités — VI. Fit un rot. — VII. Qui fait ressembler à la bête. — VIII. Nation. Dût d'une voie forte et émouue. — IX. Masse de pierre très dure. Suppliées. — X. Symbole de l'actinium. Vallée fluvielle noyée par la mer. Symbole de l'étain.

Verticalement

— 1. Enlève un capelage. — 2. Rompe le pied d'imitation d'objets précieux. — 3. Espace situé entre le pont et le fond du navire. Versant d'une montagne exposé au nord. — 4. Onomatopée qui, répétée, figure le rire et, parfois, les pleurs. Cordon pour attacher les chaussures. — 5. Manières dont les choses se présentent. Lettre grecque. — 6. Elimé. Manquer. — 7. Griffé de certains oiseaux. Adverbe de lieu. — 8. Connut. Coiffures papales. — 9. Partie ténèbreuse de l'enfer. Attache. — 10. Tamisées. Horizontalement.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

**LE FOUILIS N° 5**

41 MOTS CACHÉS N° 1

I S E R E V E C E N O M E N A  
E R V I U S E D E Q U A N E  
R E D O I T R L R D A V A N T  
E U O M T A A L A A A L I B I  
U A E E T B R M I N G M A C T  
G R I E E C A R E R O A G M E  
A M R L T G A T E T V Z H N O  
E R A I E A A B T I E A G U N  
L Y E N E G M H E R N B D S E O  
A O U T A U O O O I I A V I S  
E U G R O D R H T E G A R N I  
R U E L A V E R R E D I L O B

Les mots se lisent horizontalement, verticalement, en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, du haut en bas, de bas en haut. Une même lettre peut être commune à plusieurs mots. Ceci fait, les lettres restantes lies dans l'ordre de gauche à droite vous donneront la réponse à l'énigme.

**ÉNIGME** — « Plante alimentaire exotique » (8 lettres)

LABEL — MALADE — MANADE — EVEREST — ZENON — BOLIDE — RETARD — ANEMONE — NODIER — REMISE — DOUANE — VALEUR — HAGARD — AETTE — MIETTE — NOMADE — GUERET — SUIVRE — AVANT — USAGE — ZONAL — REALE — ALIBI — MOUE — VOTER — AVIS — BISON — IODER — LEGON — AGATE — MOTTE — HABIT — AOÛT — DAMAGE — AVRIL — GARNI — ORGUE — RIEUR — ARRET — TOMATE — CABRI.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

**FAÇONS DE PARLER****LES MOTS ET LEUR HISTOIRE***Le nom "layette"*

Autrefois, ce n'était pas la future mère qui préparait la layette pour le futur bébé, mais le menuisier.

En effet, la layette est un tiroir où l'on rangeait les papiers importants de la maison. Les ouvriers qui fabriquaient ces sortes de caisses de bois se nommaient des "layetiers" (du néerlandais *laaye*, coffre).

Le mot "layette" servait également à désigner le contenu du tiroir. Et comme les vêtements d'un nouveau-né pouvaient tenir à l'aise dans un simple tiroir, le nom "layette" finira par désigner les vêtements du bébé.

**Remarque :** le nom "layetier" existe encore, pour désigner l'artisan qui fabrique et qui vend de petites caisses et de petits coffres.

Le nom "layette" désigne aussi un meuble à tiroirs plats et compartiments servant à ranger l'outillage et les fournitures en horlogerie et en petite mécanique.

**AUTOUR D'UN MOT***Le mot "outil".*

Ce mot désigne un instrument destiné à travailler la matière, mais non pas d'importe quel équipement.

**On parlera, par exemple, des outils d'un menuisier ou d'un plombier mais non, des outils d'un soldat ou d'un écolier.**

**Pour parler correctement, une nuance à ne pas oublier !**

On dira par exemple : un homme coléreux, mais un tempérament colérique, une humeur colérique.

**Ne pas confondre "colérique" (COLÉRIQUE) et "cholérique" (CHOLÉRIQUE).**

"Cholérique" (CHO) se rapporte au choléra... qui est atteint de choléra.

Quand au nom "colère", il vaut mieux employer l'expression : être en colère contre quelqu'un que "après quelqu'un".

**« Être colère » est d'un emploi ancien. On dit "être en colère".**

**LES MOTS QUI RESSEMBLENT***"Mousseux" et "moussu"*

Deux mots à ne pas confondre. Est mousseux tout ce qui forme une écume : une boisson mousseuse.

Est moussu, tout ce qui est couvert de mousse végétale : une branche moussuë.

*"Névrète" et "néphrite"*

Ne pas confondre non plus dans le domaine médical : névrète et néphrite.

Il s'agit là de deux inflammations ; mais si la névrète est l'inflammation d'un nerf, la néphrite est l'inflammation d'un rein.

**AUTOUR D'UN MOT***"Coasser" ou "croasser"...*

On distingue, arbitrairement, mais nettement, entre les verbes "coasser" et "croasser".

"Coasser", c'est pousser son cri, en parlant de la grenouille et de certains autres batraciens.

"Croasser", c'est pousser son cri en parlant de certains oiseaux, notamment du corbeau<sup>11</sup>.

**Les confusions sont fréquentes et on dit souvent "croasser" pour "coasser".**

**Se souvenir : la grenouille coasse... le corbeau croasse...**

<sup>11</sup> Le corbeau est un oiseau au plumage noir. Il vit dans l'hémisphère nord.

**LE BON LANGAGE****CITATIONS ET PROVERBES****Citations**

Gilbert Gratian, poète martiniquais (1895-1985) a écrit :

— "Une branche de bougainvillée sort de la véranda, comme une veoleuse d'amour, par la persienne, elle passe".

Gilbert Gratian a fait l'éloge du métissage biologique et culturel notamment dans son œuvre *Créodes sang-mêles*, parue en 1948.

— "La probité et la justice font la sûreté de la société ; la bonté et la bienfaisance en font l'utilité ; la douceur et la politesse en font l'agrément".

(extrait du manuel de morale de l'écrivain allemand Ephraïm Lessing, 1729-1781).

Auteur de tragédies bourgeois et philosophiques, Lessing condamne l'imitation du classicisme français et propose un nouvel ensemble de principes dramatiques, qu'il illustre dans son théâtre.

**Proverbes**

sur la générosité...

Un proverbe latin déclare :

— "L'homme généreux invente même des raisons de donner".

En d'autres termes, une véritable générosité n'a pas de limites.

— "Courroie-toi des vêtements de la générosité : l'avarice d'un homme montre ses défauts, mais la générosité couvre tous les défauts". (Proverbe arabe)

L'écrivain français Sébastien Roch Nicolas dit, Nicolas de Chamfort (1741-1794), a écrit dans ses maximes et pensées :

— "Il faut être juste avant d'être généreux, comme on a des chemises, avant d'avoir des dentelles".

En d'autres termes, une véritable générosité n'a pas de limites.

**LE BON LANGAGE***À propos du nom "espèce"*

Le nom "espèce" en principe est toujours du genre féminin, même si le nom qui suit est du masculin.

**On dit par exemple : une espèce de fleur ou une espèce de champignon.**

Cependant dans la langue courante et même chez certains auteurs célèbres, "espèce" s'accorde avec le nom qui s'y rapporte. Ainsi, chez Paul Claudel, écrivain français (1868-1953), on trouve "cet espèce (CET)" de point final autour de qui tout se compose". D'autres auteurs écrivent, par exemple : "cet espèce (CET) d'oiseau" au lieu de "cette" (CETTE).

**Il faut éviter de faire varier abusivement le genre du mot "espèce" qui est en bon français toujours du féminin : une espèce.**

**Remarque : dans l'expression "diverses espèces", le nom qui suit doit s'écrire au pluriel quand il désigne un objet concret et au singulier, quand il une valeur abstraite : diverses espèces de sportifs (sportifs au pluriel).**

Diverses espèces de désespoir (désespoir au singulier).

\*

\*

*À propos de "colère"*

Le terme "coléreux" signifie prompt à se mettre en colère. C'est un adjectif qualificatif assez employé. Mais il existe aussi le terme "colérique", enclin à la colère. Cet adjectif, vieilli, est généralement employé avec les mots : tempérament et humeur.

**"Nouveau", "de nouveau", "à nouveau"...**

L'adjectif "nouvel" (EL) devant un nom masculin commençant par une voyelle ou un "H" dit d'où il vient : "un nouvel amour, le nouvel an ou un nouvel habit".

Devant les autres noms masculins commençant par une consonne on emploie la forme "nouveau"... un nouveau camion, un nouveau vêtement, etc.

**Les locutions "de nouveau" et "à nouveau" ne sont pas exactement des synonymes.**

"De nouveau" signifie une fois de plus : "La tempête se déchaîne de nouveau".

"À nouveau" c'est d'une manière différente, à neuf : "Pour réussir son tableau, ce peintre dut à nouveau recommencer son œuvre".

Cependant, il faut reconnaître que dans le langage courant "à nouveau" est employé pour marquer la répétition pure et simple. Certains bons auteurs n'observent plus cette nuance de sens, distinguée par l'Académie qui précise : avec "de nouveau", on recommence de la même façon, avec "à nouveau" on recommence d'une façon complètement différente.

**PELERINAGE MARIAL****PÈLERINAGE NATIONAL JUBILAIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
DU BÉNIN À LA GROTTE ARIGOBO DE DASSA-ZOUMÈ**

Tradition respectée.

Oui, c'est depuis 1954, première année mariale de l'Église catholique que la Grotte de Dassa-Zoumè a été consacrée à la Vierge Marie par Monseigneur Louis Parisot, alors vicaire apostolique du Dahomey.

Ainsi, chaque année, à l'invitation de leurs pasteurs regroupés au sein de la Conférence épiscopale du Bénin, les chrétiens catholiques viennent à la grotte mariale prier et rendre grâce à Jésus et à Marie.

C'est un événement qui rassemble des chrétiens non seulement du Bénin, mais encore des pays limitrophes comme le Togo, le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, et la Côte d'Ivoire.

L'assemblée de prière mariale de cette année, la 46<sup>e</sup> à ce jour, s'inscrit dans le cadre du programme national du Jubilé de l'an de grâce 2000. Et c'est le deuxième rassemblement du genre au cours de cette année du Jubilé, après celui de Ouidah-Plage, lors de l'inauguration du monument marquant l'emplacement même du débarquement des premiers missionnaires catholiques en avril 1861.

Habituellement vécu au cours du mois d'août, le pèlerinage à la grotte mariale d'Arigbo à Dassa-Zoumè a été reporté au mois de novembre dans le souci de le faire coïncider avec la consécration du sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Paix en construction sur le site. Mais comme le dit l'adage populaire: « L'homme propose, Dieu dispose ». L'inauguration du sanctuaire ne pourra se célébrer que l'année prochaine pour permettre à ceux à qui sont confiés les travaux de construction de disposer du temps nécessaire à l'achèvement du travail dans des conditions de sécurité et de garantie maximales.

**NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX,  
AU SEUIL DU TROISIÈME  
MILLENAIRE**

Le pèlerinage national à Dassa-Zoumè a eu pour thème de méditation: « Notre-

Dame de la Paix au seuil du troisième millénaire» et a été placé sous la présidence de Son Excellence Cardinal Bernardin Gantin.

En l'absence des pasteurs de Djougou, Son Excellence Monseigneur Paul Kuassivi Vieira et de Porto-Novo, Son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton empêchés, la messe jubilaire de ce pèlerinage a été célébrée par l'ensemble des évêques du Bénin y compris les deux émérites, NN. EE. LL. SS. Nicolas Okioh et Vincent Mensah, et une cinquantaine de prêtres.

La particularité de ce pèlerinage relevée par le Cardinal Gantin au début de la messe réside dans la participation pour la toute première fois — comme évêques — des quatre nouveaux pasteurs béninois de l'An 2000 ainsi que du Chargé d'affaires, à la Nonciature du Bénin. Il s'agit de LL. EE. NN. SS. Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, Clet Félibio, évêque de Kandi, Martin Adjou Moumouni, évêque de N'Dali, Victor Agbanou, évêque de Lokossa et le Chargé d'affaires Pierre Nguyen van Tôt.

Étaient aussi à ce rendez-vous marial de Dassa-Zoumè, des autorités politico-administratives ayant à leur tête Monsieur Daniel Tawéma, ministre de l'intérieur, de la sécurité publique et de l'administration territoriale, représentant du chef de l'État, chef du gouvernement.

La foule des religieux, religieuses et fidèles laïcs, venus de tous les diocèses et des pays voisins était moins dense cette année en raison surtout du report de l'inauguration du sanctuaire pour laquelle beaucoup voudraient faire d'une pierre deux coups. Mais ceci n'a rien enlevé à



bienvenue : « Comme ils sont beaux les pas des messagers de la Bonne Nouvelle ! »

Un des moments les plus captivants de ce pèlerinage a été celui de l'homélie incisive du cardinal Gantin qui n'a rien manqué dans le développement du thème de la paix pour explorer les causes des déchirures, des conflits et des guerres qui secouent nos pays. Ceci lui a permis d'exhorter l'assistance, tout le peuple béninois et même africain à travailler pour qu' « advienne et se consolide l'immense bienfait de la paix sur notre continent et en notre pays ».

Car a-t-il dit avec force, « nous avons à construire le monde ensemble ».

La profondeur, la densité et la perspicacité de l'homélie du Cardinal Gantin sont à la mesure de l'urgence de l'avènement de ce don de Dieu dans notre monde au seuil du troisième millénaire.

Peu avant la bénédiction solennelle donnée au nom du Pape par le Cardinal Gantin en communion avec l'ensemble des évêques concélébrants, Le prince de l'Église a tenu à dire un mot sur la mort du prêtre Gabriel Adjovi survenue dans la nuit du samedi à ce dimanche et annoncée à la prière eucharistique par Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou. Le Cardinal a invité les fidèles à prier pour le repos de cette âme qui entre dans l'eucharistie éternelle.

« La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux, devait-il ajouter. C'est pour cela que quand un prêtre nous quitte, c'est toujours une grande peine pour l'Église. Mais tous les jours sont bons pour rejoindre Dieu, comme tous les jours sont aussi bons pour vivre ici bas pour le temps qu'il plaira au Seigneur de nous accorder... »

Avant le renvoi, le Cardinal a tenu également à responsabiliser les fidèles: « Ne partons pas d'ici vides. Partons d'ici pleins et remplis des grâces de ce pèlerinage jubilaire, pour aller nous évangéliser

(Lire la suite à la page 8)



Vue partielle des pèlerins priant debout durant la grand'messe.



Les chorales Bariba, Yoruba, Sainte-Cécile et Honyé ont fait prier deux fois les pèlerins pendant la grand'messe.

## PELERINAGE MARIAL

# NOS PAYS, NOS COMMUNAUTÉS, NOS FAMILLES, DOIVENT REVENIR AUX EXIGENCES FONDAMENTALES QUI GARANTISSENT LA PAIX

(Suite de la première page)

actions mûries et hardies pour le développement durable de notre cher et beau pays, le Bénin dans tous les domaines.

Faut-il le rappeler, personne ne viendra construire le pays à notre place. Et c'est très très rare qu'il y ait d'aides sans calcul et sans en attendre en retour des intérêts.

Prions et travaillons avec abnégation au coude à coude et avec plus de détermination pour le développement harmonieux du Bénin et pour la paix dans l'encratement continue de la démocratie.

Lisez plutôt !

À Dassa-Zoumé en pèlerinage jubilaire — 12 novembre 2000 — au seuil du troisième millénaire, nous venons prier Notre-Dame de la Paix dans la foi, la fraternité et l'espérance.

« Près d'Elle, le disciple qu'il aimait » (Jn 19, 25-27)

Frères et sœurs,

1 — Il y a peu de pages d'Évangile où l'on sente si fort et si émouvent le don de Dieu à l'humanité, à travers la plénitude d'amour de Jésus mourant à l'heure de cette scène d'adoption.

Le dialogue est unique. Les témoins sont nombreux. Les femmes sont présentes. Elles sont même en majorité. Quelle belle et suggestive image de l'Église naissante !

Depuis 2000 ans, le contenu de cette page n'a pas vieilli. Aujourd'hui encore, tous les hommes et particulièrement les chrétiens s'y retrouvent avec joie et reconnaissance.

En un jour de pèlerinage jubilaire comme celui-ci, hommes et femmes du Bénin et de tous les pays ici rassemblés en tant que chercheurs de Dieu à travers le Visage de Marie, nous nous sentons vivement invités à ouvrir nos yeux, nos oreilles et nos coeurs pour capter le message qui nous vient de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

Le thème opportunément proposé à notre réflexion et à notre prière en ce rendez-vous unique et familial du Grand Jubilé 2000 finissant est le thème de la Paix, la Paix que seul Dieu peut donner; la Paix dont Marie, Mère de Jésus et notre Mère, est proclamée Reine sur la terre comme au ciel.

2 — Et d'abord, comment évoquer en Église un sujet aussi important et aussi urgent de nos jours pour le monde entier et pour notre terre africaine en particulier, sans rappeler le Jubilé des évêques qui a été célébré à Rome, autour du Pape Jean-Paul II, il y a exactement un mois ?

Il y a aujourd'hui, pour le service de notre Église, un peu plus de 4000 évêques catholiques dans le monde. Ce sont environ 1500 parmi eux qui se trouvaient réunis le 8 octobre 2000 sur la Place Saint-Pierre aux pieds de la statue de Notre-Dame de Fatima, et renouvelaient d'un seul cœur et d'une seule bouche, la consécration de l'Humanité.

Quelques jours auparavant, le symposium des conférences épiscopales de toute l'Afrique et Madagascar (SCEAM) venait de tenir ses assises plénières dans les environs de Rome.

L'un et l'autre rassemblements coordinaient profondément dans la même intention et le même engagement: prier pour la Paix.

Nous voulons donc dans une belle et grande tradition en nous rassemblant à Dassa-Zoumé: évêques, prêtres, diacones, âmes consacrées et tout un nombreux peuple de Dieu nous sommes désirés, tous et chacun, qu'adviennent, demeure et se consolide l'immense bienfait de la Paix sur notre continent et en notre pays.

Pour mériter un tel don, il nous faut absolument certaines conditions:

1 — rajeunir et renforcer notre Foi;

2 — redonner à nos lieux de Fraternité un sens nouveau;

3 — repenser aux engagements que nous avons pris, nous Africains, il y a quarante ans, au moment de nos indépendances politiques. C'était le matin de grandes Espérances au seuil de grands et nouveaux départs. Nous nous en souvenons pour en dire merci au Seigneur.

Le seuil du troisième millénaire, en face des mêmes défis et des mêmes ambitions, le monde compte beaucoup sur les chrétiens.

3 — En ce qui nous regarde, je pense à ce que fut pour notre pays l'arrivée des premiers Missionnaires à Ouidah en avril 1861. Ce fut, spirituellement parlant, une très grande chance historique. En effet, Dieu, à travers cet événement nouveau et sans précédent, visitait son peuple. Nous ne le savions pas bien alors. Mais l'amour de son cœur avait avancé les messagers de l'Évangile, car nous n'étions pas une terre vide, stérile, sans espérance. Au contraire, tout ce qui caractérisait notre histoire, notre culture et notre identité propre était rempli de religiosité. Nous avions toujours été un peuple de « chercheurs de Dieu », des êtres croyants, orientés vers des horizons illimités et des yeux ouverts.

Dieu était **quelqu'un** pour l'homme béninois, même si notre pensée n'arrivait pas toujours, n'arrivait pas bien à en saisir le Visage transcendant, souverain et unique. La nouveauté de l'Évangile était appelée à exprimer en ce monde nouveau la Réalité révélée, mais restée don et mystère pour tout homme, en la Personne de Jésus-Christ.

L'invitation à le chercher toujours plus haut et toujours plus profond ne nous a pas encore complètement rejoint au plus intime de notre être, de notre culture et de nos comportements. Il y a encore beaucoup de chrétiens de nom, superficiels, fragiles et sans racines profondes.

Lorsque la symbiose parfaite du levain de l'Évangile et de la pâte humaine réussit à se réaliser, c'est alors la foi profonde qui anime, soutient et soulève la vie et la fait devenir sainte. Ce n'est pas facile. Mais ce n'est pas impossible. Avec la grâce de Dieu en action avec nos efforts, nous aussi pouvons répondre à l'appel universel de la sainteté.

4 — Je veux ici nommer le dernier exemple de cette capacité africaine dans la personne combien attachante de Josephine Bakhtita, fille soudanaise, donc originaire de notre terre d'Africains Noirs. Au terme d'un long et indicible calvaire, vendue et achetée comme esclave plusieurs fois, passée de main en main, d'Afrique jusqu'en Europe (Italie), accompagnée par la Providence jusqu'à la vie religieuse consacrée, elle a fini par être solennellement proposée par Jean-Paul II, il y a un mois comme un modèle de vie chrétienne au monde entier: Elle a été canonisée le 1<sup>er</sup> octobre de cette année 2000 pour notre fierté et notre encouragement, belle et lumineuse étoile dans le Ciel de l'Église africaine. Il lui a été beaucoup donné parce qu'elle a beaucoup aimé le Seigneur.

Elle est devenue ainsi un appel au don de la paix, à côté de tant d'autres saints, à côté de Marie de Nazareth, Marie de partout, Marie Notre-Dame d'Arigbo...

Mais nos pays, nos communautés, nos familles, doivent revenir aux exigences fondamentales qui garantissent la paix : la première c'est de raviver la foi en Jésus-Christ.

Si nous ne bâtissons pas notre vie sur une telle certitude, nous perdons notre temps et notre vie.

5 — La foi, on la compare parfois en imagerie africaine, à l'importance et au rôle du pouce dans une main. Si vous l'éliminez, vous verrez quel handicap sérieux et incurable affecterait tout votre corps.

L'écriture dit que «sans la foi, on ne peut plaire à Dieu». Mais peut-on même vraiment plaire aux hommes ? C'est la foi qui donne aux âmes consacrées la force, la joie et l'honneur de servir leurs frères et sœurs. *Sans la foi en un Ètre supérieur qui nous dépasse et nous inspire amour et dévouement, comment être utile et disponible dans la cité ? Comment, sans la foi, résister par exemple à la course effrénée à l'argent, au pouvoir, au culte aveugle du profit ? Les valeurs spirituelles et morales, sans la foi pour support, n'ont ni force ni rayonnement.*

Ce qui est sûr, c'est malheureusement ce que nous vivons et voyons comme expérience journalière: l'homme écrase l'homme. Le frère méprise et déprécie le frère. Au lieu d'offrir du pain, c'est le serpent ou le scorpion qu'on donne à son prochain: selon le constat exprimé par Jésus-Christ lui-même...

*En terme d'aujourd'hui, n'est-ce pas la triste histoire de l'achat et de la vente des armes qui met à feu et à sang notre terre africaine ? Guerres et violences entre tribus et ethnies du même pays, de la même nation n'ont d'autres causes. On dit avec peine et tristesse que le sang de la haine parle plus fort que l'amour de l'eau dans le baptême...*

6 — Mais la foi à ranimer pour ouvrir la porte à la paix doit s'accompagner aussi d'une reprise de conscience de notre responsabilité d'enfants de Dieu et de frères des hommes. Dieu nous a créés pour que nous nous aimions et nous nous entraînions les uns les autres. Nous avons le monde à construire ensemble...

Le mot de Caïn après son crime est une parole sacrilège: «Suis-je le gardien de mon frère ?»

*C'est avec de tels sentiments que naissent, prospèrent et s'enracinent dans nos mœurs et nos mentalités modernes les principes et les pratiques les plus détestables d'exploitation, de corruption, de refus de secours à personne en danger, à enfants non encore nés... Nous faisons de la mauvaise casuistique et refusons les valeurs de dignité, de renoncement, de fidélité, de chasteté devant le mal qui s'étend, destructeur et inexorable...*

Sans vouloir aller jusqu'à imposer à tous sans distinction les valeurs héroïques de l'ascèse chrétienne et monastique, l'Église propose avec l'insistance de l'amour, la considération des valeurs salvatrices de l'homme dans son corps et dans son cœur, de respect de la femme et de la mère en toute sa personne et à tout moment de son existence...

Oui, c'est un discours dur à entendre. Mais le salut et d'abord la paix sont à ce prix...

*Il ne faut pas que nous oublions nos serments de citoyens et nos engagements de chrétiens.*

Ils ont été assumés au seuil des années exaltantes de notre indépendance nationale. Nous avions alors refusé l'aliénation, le suivism, l'esclavage et l'asservissement de nos consciences à des intérêts politiques et économiques obscurs et étrangers. *Ne vendons pas de nouveau l'Afrique aux enchères. Une mère ne se trafique pas. Nos richesses spirituelles et matérielles sont d'abord les nôtres. L'impératif de la paix exige qu'elles soient respectées.*

L'Afrique debout, l'Afrique vivante, c'est ce pourquoi plaide l'Église.

Au pied de la Croix, il y avait plusieurs femmes: les femmes, nos mères surtout, peuvent beaucoup pour l'avenir de l'Afrique.

À Dassa-Zoumé, aujourd'hui, nous ne pouvons pas l'oublier.

Il s'agit de la paix, paix pour nous tous.

*Paix sur la terre pour les hommes de bonne volonté.*

*Paix pour les pauvres que nous avons le devoir d'évangéliser !*

Amen.

Dassa-Zoumé le 12 novembre 2000  
Bernardin Cardinal Gantin  
Doyen du Collège des Cardinaux

*NDLR : Les phrases mises en italique gras dans le texte sont l'œuvre de la rédaction.*

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## PÈLERINAGE NATIONAL JUBILAIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DU BÉNIN À LA GROTTE ARIGOBO DE DASSA-ZOUmé

(Suite de la page 6)

nous-mêmes d'abord, et ensuite, évangéliser tous ceux et celles avec qui des liens sont tissés entre-nous.

Comme il serait beau — et c'est notre prière — que ce vœu du Cardinal Gantin, se réalise pour chacun des participants à ce pèlerinage national jubilaire de l'An 2000.

Guy Dossou-Yovo

### MOT DE BIENVENUE de S. Exc. Mgr. Ganyé



Éminence,

Comment vous dire notre joie, de vous avoir au milieu de nous pour présider cette Messe du Jubilé! «Comme ils sont beaux les pas du messager de la bonne Nouvelle!»

Oui vos pas sont beaux et même admirables en vous conduisant de Rome jusqu'à nous, ce matin, en passant par Savalou le premier de ce mois où l'Eucharistie de la Toussaint présidée par vous-même, vous a rapproché du peuple salavois. Et votre Éminence a ainsi expérimenté un bain de foule vous mettant directement en contact avec cette population venue nombreuse à votre rencontre. Comment oublier votre passage à Lokossa le 04 dernier où, par votre ministère épiscopal, Dieu donna au peuple du Mono-Couffo un nouveau pasteur en la personne de son Èt. Monseigneur Victor Agbanou, lui-même présent parmi nous, ce matin, prenant part à cette Messe jubilaire; qu'il reçoive nos félicitations ainsi que nos vœux d'un ministère fécond et réussi auprès de son peuple.

« Comme il est beau de voir courir les messagers de la Bonne Nouvelle ! »

La présence de votre Éminence ici en ce moment est significative et pleine de

promesses: elle nous apporte les paroles de consolation et les bénédictions du très Saint-Père Jean-Paul II, le Pape du Jubilé de l'An 2000: nous sommes certains que sa personne enthousiaste, spontanée, accueillante, sympathique est en lien avec nous à cette heure-ci pour la pensée et la prière. Par votre présence, Rome est à nos côtés et c'est une grâce: En effet, tous les chrétiens béninois n'auront ni l'occasion ni la chance de se rendre à Rome ou en Terre Sainte. Raison pour laquelle après l'Assemblée de Prière de Ouidah-Plage où le peuple chrétien Béninois était à l'Emplacement même du débarquement de nos premiers missionnaires, ce deuxième pèlerinage de prière est organisé selon le programme national

ses Noces d'Or. Par anticipation, Éminence, nous vous disons: «Bonne Fête et Bon Anniversaire!». Que le Seigneur vous conserve encore parmi nous pour le temps qu'il lui plaira. Puisse le Seigneur

nous aider à finir notre sanctuaire en construction pour y célébrer cet anniversaire sacerdotal. Amen.

+ Mgr. Antoine Ganyé  
évêque de Dassa-Zoumè



L'homme propose, Dieu dispose. Les travaux de construction du sanctuaire marial de la grotte Arigbo de Dassa-Zoumè avancent à grands pas. Cependant le souhait de l'inaugurer au cours de ce pèlerinage n'a pu être réalisé. Il le sera, si Dieu le veut, le 14 janvier 2001 cumulativement avec la célébration des noces d'or sacerdotales de Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin.



### ROME : PRÉPARATION DU PROCHAIN SYNODE DES ÉVÊQUES

Le prochain synode des évêques, aura lieu à Rome au mois d'octobre 2001. Il se concentrera sur « le rôle et la mission de l'évêque dans son diocèse ». C'est ce qui est apparu au cours de la réunion du conseil ordinaire de la secrétariété générale du synode des évêques, qui a eu lieu au Vatican les 9 et 10 octobre 2000.

Le communiqué du Saint-Siège précise que les évêques membres de ce conseil ont mis en garde, lors de cette réunion, contre une «dispersion» possible dans l'étude des sujets liés au ministère de l'évêque.

Sous la direction du Cardinal belge Jan Pieter Schotte, secrétaire général du synode, ils ont donc rappelé que le synode portera essentiellement sur «le rôle et la mission de l'évêque dans son diocèse». Ils ont néanmoins attiré l'attention sur la nécessité d'une réflexion spéciale sur certains caractères de l'évêque parmi lesquels «la spiritualité et la paternité» de l'évêque dans sa vie personnelle et dans sa pastorale.

(apic/imedi/pr)

Ave Maria!

RIC

Radio  
Immaculée  
Conception

www.radioimmaculee.com

FM 101.0

24/24 heures

déjà sur satellite,  
couvre toute l'Afrique...

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## L'ABBÉ JEAN SÈMÈVO DAKOSSI DÉSORMAIS ET À JAMAIS PRÊTRE DE JÉSUS-CHRIST

Sous un soleil carnicaire aux rayons de plomb et d'acier dorés, la procession dansante mouvait comme une rose au gré de la brise. Il sonnait 15 h 30 le samedi 30 septembre dernier. L'astre incandescent était une aubaine. Car les pierrières des diverses coutures scintillaient sous les rayons de feu. La trentaine de chasubles blanches comme la neige donnaient une marque solennelle à la fête.

Au cœur de cette liesse, le motif d'allégresse était Jean Sémèvo Dakossi. Cette perle que l'Eglise met au cou de la jeune fille de Bohicon c'est-à-dire à la paroisse Saint-Moisie de Bohicon, naissait le 3 janvier 1968 du père Joseph Dakossi et de Philomène Allaglo. On disait de Jean ce qu'on disait du jeune David : il était d'un aspect beau à voir. Lui aussi est jeune et ses yeux brillent d'innocence et d'espérance. Sa taille moyenne et svelte traduit la fragilité de son âge. Mais le mystère que ses bras embrassent révèle sa force et son rang d'élue de Dieu. Son nom est Jean. Il annonce dans le monde d'aujourd'hui exigeant et intrinsèque la conversion à l'Évangile.

Lorsque les prêtres et le prélat se furent assis dans le choeur, la mère et le frère aîné de l'élue le mirrent dans les mains de l'évêque en disant «yii nua é jlowé, zé boyblanon Dagbo» «Prends-le et va en faire ce que tu veux Monseigneur». C'était un acte de foi exceptionnel et digne d'admiration. Quand le jeune abbé, à travers une chanson fon disait «je suis venu Seigneur pour faire ta volonté» il exprimait ainsi toute sa disponibilité à servir l'Eglise. La foule immense des chrétiens ne put contenir leur émotion et se perdirent dans des applaudissements et des acclamations de joie.

Dans son homélie de circonstance, Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka mit un accent particulier sur la lourde tâche qui incombe déjà au jeune abbé. En effet, disait-il, dans ce monde où la prolifération des sectes dont la doctrine, à en croire ce qui s'entend, est de critiquer à temps et à contre temps l'Eglise catholique et en l'occurrence ses pasteurs, le prêtre ne peut pas s'offrir en exemple de ce qu'il prêche. Pour ce faire, le prélat avait, dans son style leste et humoristique, profité de l'occasion pour suggérer à ses prêtres qui l'entouraient quelques recommandations précieuses: la préparation soignante et systématiquement écrite des homélies, la retenue pour éviter les homélies à connotation mendiante. L'intervention de l'évêque était à double volet. Si le premier s'adressait surtout aux prêtres, le second, lui, s'adressait aux fidèles. Ceux-ci étaient exhorts à une foi vraie et engageante. Les rivalités païennes à travers les associations paroissiales de prières doivent laisser place à des regroupements dignes de foi et d'entraide. Ces paroles succinctes, poignantes de l'évêque devraient laisser dans le cœur de chacun leur dépôt durant la grande litanie priante et recueillante des saints qui débuta après que le jeune abbé fit son engagement solennel. L'ordination proprement dite commença à 17 h 15, l'heure à laquelle Monseigneur Lucien Monsi-Agboka imposa les mains à l'abbé Jean. Un vent frais souffla. L'Esprit Saint descendit. Et désormais, l'abbé, hier séminariste, est prêtre éternellement. Il revêtit solennellement les ornements sacerdotaux. Les lèvres, les mains, les tam-tams émirent des sons harmonieux qui emportaient nos âmes.

La messe pieusement animée par la chorale Hanyé s'acheva à 18 h 30 sur les mots de remerciements du jeune prêtre à l'endroit de tous et en particulier de son curé, le père Pascal Aboué-Ségoun qui, d'une main magistrale, a bien organisé la fête, cette fête qui vibrat aux sons des tam-tams géants de Houngan et des cornes de taureau.

Plutôt au ciel que le lendemain des jours de fête puissent être toujours jours de fête. A peine le premier soleil d'octobre eut lui que la même foule s'assembla autour du nouveau prêtre aux mêmes lieu et place pour la messe de préminces le dimanche 1er octobre. Le père Jean demanda à son ainé Didier Légonou de dire l'hommel. Celui-ci ne démentira point du tout. Il se révéla plutôt prophète du temps. Car sa lecture des temps fut hors pair et échissant. En effet, disait-il, l'abbé Jean fut ordonné le 30 septembre en la fête de saint Jérôme qui traduisit les Ecritures et en fit leur commentaire. Or, la veille de ce jour fut la fête des archange Michel, Gabriel et Raphaël. De plus, en ce jour de messe de préminces, ce fut encore la fête de sainte Thérèse dont la vocation est l'amour. L'abbé Jean est donc greffé sur de beaux temps. Ce qui lui permettra de ne jamais perdre de vue sa dignité et sa charge de prêtre. Il est donc désormais configuré au Christ prêtre de la nouvelle alliance pour annoncer l'Évangile. En vue de lui permettre de répondre de façon efficace à cette charge pastorale, les fidèles le gratifient d'une moto Mate 50 neuve.

Enfin un festin suivi d'un concert de tam-tams divers fut le point qui laissa chacun aller chez soi le ventre repu et le cœur plein de grâce;

Bon apostolat à l'abbé Jean Sémèvo Dakossi

Hervé Tonou, Séminariste

## ORDINATION PRESBYTÉRALE À ZAGNANADO



Abbé Apollinaire Kpadonou.

Le 28 octobre 2000 a eu lieu en l'église Saint-Benoît de Zagnanado, l'ordination presbytérale de l'abbé Apollinaire Kpadonou.

L'Eucharistie consacrée par une trentaine de prêtres fut présidée par Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey. Celui-ci avait à ses côtés son vicaire général, l'abbé Bernard Houndako et l'abbé Jean-Marie Adohou, vicaire épiscopal. Plusieurs rites d'incorporation ont marqué la cérémonie animée par la chorale paroissiale Hanyé de langue fon. Suite à son appel, le candidat fut conduit par ses parents à l'évêque, devant l'autel. Le court dialogue entre eux et le prélat fut un moment de grande émotion : les parents ont exprimé la donation sans réserve de leur fils à Dieu, et en réponse,

l'évêque a dit sa reconnaissance et formulé des bénédictions au nom du Seigneur.

Dans son homélie, Monseigneur Agboka a d'abord salué, félicité et remercié dans un langage imagé la vitalité de la grand-mère, plus que centenaire qu'est la paroisse Saint-Benoît de Zagnanado qui se rejaunit et se révèle encore féconde en vocations sacerdotales. Encuite dans une réflexion circonscrite sur les textes de la liturgie de la Parole le pasteur d'Abomey s'est surtout adressé aux prêtres et au nouvel élu pour souligner la nécessité pour les apôtres d'aujourd'hui de se garder, à l'instar de ceux de l'Évangile, de l'esprit du monde, de ses richesses, de ses séductions, de son accaparement. Ensuite il a insisté sur la mission prophétique du prêtre en mettant l'accent sur l'importance de la prédication et la nécessité de bien préparer les homélies tant dominicales que celles des célébrations d'obseques dont il ne faudrait pas se décharger sur les fidèles laïcs sans raison grave.

Trois chants gestués exécutés par l'ordinand en fon ont marqué la cérémonie: le premier en réponse à l'appel de l'évêque, le second, un chant d'espérance et d'engagement à la fidélité après le dialogue des promesses, le troisième chant en conclusion des rites d'ordination pour dire à Dieu son abandon, sa donation absolue.

Avant la fin de la cérémonie ponctuée par des moments d'acclamation et d'applaudissement de la foule, le nouveau prêtre, l'abbé Apollinaire Kpadonou a exprimé son action de grâce au Seigneur et dit sa reconnaissance à l'assemblée dans sa diversité sans oublier les absents ni les défunts qui ont contribué à sa formation et à sa préparation au sacerdoce ministériel.

Abbé André Kpadonou

## SOS : UN COUP D'ŒIL SOCIAL

C'est le groupe «Foi et Partage» qui, très préoccupé de ce qui se passe actuellement au niveau d'un grand nombre des malades du Centre national hospitalier universitaire (CNHU) de Cotonou, vous invite à ce coup d'œil social...

En effet, il n'est plus un secret pour personne que la vie d'aujourd'hui devient de plus en plus dure pour tout le monde.

— Tout est cher, et surtout les produits de première nécessité...

— Les médicaments ne sont plus à la portée de tout le monde et voilà que la maladie n'arrête pas de frapper à nos portes. Elle sympathise surtout avec des gens sans moyens de défense : les enfants, les personnes démunies, etc. Les médicaments sont chers et pourtant il faut acheter des boîtes de certaines spécialités, telles que : Rocéphine (neuf mille et quelques francs pour guérir ou tout au moins pour faire reculer certaines infections).

Des hommes, des femmes et surtout des enfants souffrent. Ils sont malades et la plupart sont incapables de se prendre en

charge. Ils n'ont rien et la maladie est là... Que faire ? Les ordonnances et autres demandes d'analyse sont cachées au chevet du malade depuis trois, quatre jours ; les agents de santé se cachent et moralisent ; ils cotisent quelquefois pour aider un ou deux cas, ce mal s'aggrave et certains meurent faute de prise en charge.

Je vous assure que ces cas sont légion en pédiatrie et médecine, en réanimation, etc. Le groupe chrétien, «Foi et Partage», qui prend ces cas en charge est à bout de force, parce que ses caisses sont vides à cause des achats fréquents de produits pharmaceutiques très chers.

Chers frères et sœurs, chers amis de toutes confessions, vous tous qui aimez aider l'homme plus faible et plus démunie que vous, homme en difficultés, voici une occasion pour vous.

Nos nombreux cas du CNHU de Cotonou vous attendent, n'hésitez pas, ne traitez pas les pas.

Soyez donc généreux et compatissants, voiez à leur secours et vous verrez comment Dieu vous le rendra au centuple...

Oui, nos malades et nous-mêmes vous attendons et je vous assure de plus que je suis fier de querander pour sauver l'autre qui souffre et qui a besoin de l'aide des autres.

AVIS à tous qui avons plus de moyens, ou un peu plus que ceux-là qui en souffrent.

— Ministres, députés, directeurs de société et d'entreprises, toutes autorités à divers niveaux, commerçants de toutes catégories, hommes et femmes de tous âges, ce message vous interpelle et doit vous intéresser...

Venez sans tarder. Ils sont nos frères et sœurs, nos compatriotes, nos amis, une partie de nos administrés, électorat ; les enfants sont les citoyens de demain — allons donc à leur secours.

— Vous pouvez passer par «Foi et Partage», 04 BP 0157 Cotonou — compte bancaire 100145729004000 — Continental Bank-Bénin. Par les Assistantes sociales du CNHU — les religieuses, — le père Léonard, au Centre Paul VI — Madame Marie Quenou, surveillante de l'INMES, trésorière du groupe — M. Akpo Joseph, animateur de «Foi et Partage» — CNHU (Tél. 49-03-48).

Joseph Akpo

Animateur de «Foi et Partage»

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## INAUGURATION DU JARDIN SAINT-CAMILLE : UNE MAISON D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES AGÉES ABANDONNÉES

« L'Ordre des serviteurs des malades, partie vivante de l'Église, a reçu de Dieu, par son fondateur saint Camille, le don de témoigner aux malades l'amour toujours présent du Christ envers les malades ».

Ce premier article de la Constitution de l'Ordre des serviteurs des malades exprime clairement le charisme de cet institut religieux dont les membres sont communément appelés « les Camilliens ».

La fondation camillienne du Bénin, en inaugurant aujourd'hui une maison d'accueil pour les personnes âgées abandonnées, répond à sa vocation privilégiée : celle d'être attentive aux besoins des plus pauvres.

### QU'EST-CE QUE LE JARDIN SAINT-CAMILLE ?

C'est une maison d'accueil et d'hébergement de personnes âgées abandonnées qui y retrouvent des mains pour les soigner, des œurs pour les aimer..., bref, des personnes pour parler avec eux afin de leur redonner le goût à la vie. Ces personnes sont réinsérées progressivement dans leur famille d'origine au fur et à mesure qu'on le juge opportun.



Coupe du ruban et la bénédiction du jardin Saint-Camille.

Située à Oussè-Sègbanou dans la commune rurale de Savi, cette œuvre camillienne a une capacité de 12 lits. Elle dispose d'un réfectoire, une salle de soins, une cuisine et d'un jardin. Le service du jour comme de nuit est assuré par des religieux et des postulants camilliens. Un

médecin est disponible pour des visites hebdomadaires selon les besoins. Cette maison d'accueil des personnes âgées est dénommée Jardin Saint-Camille et fonctionne en collaboration avec l'hôpital « La croix » de Zinvié et le centre de santé de Ouidah.

L'origine de cette appellation se trouve dans les paroles de notre fondateur saint Camille qui considérait l'hôpital comme « le Jardin le plus déficieux » dont les fleurs et les fruits constituent les œuvres de charité.

### INAUGURATION OFFICIELLE DU JARDIN SAINT CAMILLE

Elle a commencé par une célébration eucharistique présidée par le père Aristide Vissienon qui, avec le père Valentin Allognon célébraient leur messe de prémices dans la nouvelle chapelle de la communauté où ils se sont préparés au sacerdoce et à la vie religieuse et où tous les autres se préparent à ce noble service qui est de vivre à chaque moment les gestes et la tendresse du Christ miséricordieux comme saint Camille !

Dans son homélie de circonstance, le révérend père provincial Pietro Santoro a mis un accent particulier sur le rôle du prêtre camillien et sur la finalité assignée au jardin Saint-Camille. « Le prêtre camillien se réalise surtout dans l'exercice de l'amour miséricordieux envers chaque malade, même au risque de sa vie. Ce service est un acte « liturgique » au corps souffrant du Christ, aux plaies du malade que l'Évangile identifie au Christ. » Tout ce que vous faites au plus petit de l'un de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (...) ». C'est Jésus, victime divine du Golgotha qui continue sa passion douleurue à travers les souffrants, et nous, fils de saint Camille comme la Vierge douleurue, nous sommes à leur chevet servant, aimant et soignant jusqu'au bout... avec

amour et dévotion. S'il est grand de donner un verre d'eau à son frère... il est saint, d'offrir l'eau qui constitue le service du malade.

« Et vous chers nouveaux prêtres, vivez cet idéal avec joie dans votre ministère. Ainsi, vous prêcherez avec fruit, l'Évangile de la charité dont le jardin Saint-Camille constitue un terrain d'exercice.

« Nous voulons qu'il soit ouvert pour tout malade chronique ; et quiconque viendra ici, devra se sentir comme dans son propre village, aimé, respecté et servi. Ici les jeunes séminaristes s'exercent au service camillien. Celui qui ne se sent pas en mesure de rester avec les malades et y trouve des difficultés, n'est pas fait pour nous, il doit retourner dans sa maison. Nous camilliens, sommes ici pour les malades, pour les soigner et les servir et non pour leur donner de l'argent ou autre chose.

« Que saint Camille, Chers nouveaux prêtres, chers jeunes, vous donne son esprit. Soyez toujours son cœur, ses bras, son regard et sa continuation. »

À la sortie de la messe, l'assemblée s'est dirigée en procession vers le jardin Saint-Camille pour la cérémonie d'inauguration proprement dite. Après la coupe du ruban et la bénédiction des locaux, il y eut deux interventions. Celle du père Pietro Santoro qui, fit remarquer que ce jardin est la continuité de l'œuvre de saint Camille, commencée à Zinvié et s'ouvre aujourd'hui 19 octobre de l'année jubilaire 2000, sous le regard amoureux de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il remercia enfin les bienfaiteurs qui ont fait de ce jardin une réalité et une bénédiction.

Le mot de la fin est revenu au directeur départemental de la santé de l'Atlantique représentant le ministre de la santé empêché.

Monsieur Alexandre Houontondji dans une brève allocution, a exprimé sa joie d'être témoin de l'inauguration d'une telle œuvre de charité. Une œuvre qui traduit une grande disposition à dispenser le bonheur et le bien-être. Tout en remerciant les camilliens, il a terminé son propos en se réjouissant de la bonne collaboration et de la coopération qui existent entre la communauté camillienne du Bénin et le ministère de la santé.

À cette cérémonie d'inauguration, on notait la présence des sages et notables du village Oussè-Sègbanou et des villages environnants.

Que par l'intercession de Marie Notre-Dame, Santé des Malades, toutes les personnes qui passeront dans cette maison retrouvent la joie de vivre.

*Yvon-Serge Hounou  
Religieux camillien*

## VIVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE COMME UN SERVICE

(Suite de la première page)

plex, il sera souvent inévitable de rencontrer des domaines, des problèmes et des circonstances qui peuvent légitimement donner lieu à des évaluations concrètes différentes. Mais en même temps, on ne peut justifier un pragmatisme qui, même en ce qui concerne les valeurs essentielles et fondatrices de la vie sociale, réduira la politique à une pure médiation d'intérêts ou, pire encore, à une question de démagogie ou de calculs électoralistes. Si le droit ne peut pas et ne doit pas couvrir toute la sphère de la loi morale, il faut aussi rappeler qu'il ne peut aller à l'encontre de la loi morale.

Cela prend une importance particulière dans la période actuelle d'intenses transformations, qui voit apparaître une nouvelle dimension de la politique. Le déclin des idéologies s'accompagne d'une crise des formations politiques, qui poussent à entendre de manière renouvelée la représentation politique et le rôle des institutions. On convient de redécouvrir le sens de la participation, en engageant davantage les

citoyens, dans la recherche de voies opportunes pour aller dans le sens d'une réalisation toujours plus satisfaisante du bien commun.

Dans un tel engagement, le chrétien se gardera de céder à la tentation de l'opposition violente, souvent source de grandes souffrances pour la communauté. Le dialogue reste l'instrument irremplaçable pour toute confrontation constructive, au sein même des États comme dans les relations internationales. Et qui pourrait assumer cette « charge » du dialogue mieux que l'homme politique chrétien qui, chaque jour, doit se confronter avec ce que le Christ a qualifié de « premier » des commandements, le commandement de l'amour ? (...)

Rome, Place Saint-Pierre, 5 novembre 2000

Jean-Paul II

Homélie au cours de la célébration eucharistique à l'occasion du Jubilé des responsables de gouvernement, des parlementaires et des hommes politiques.

## JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

## FORUM : POUR L'AFRIQUE, IL EST URGENT DE PENSER À LONG TERME

À la tête de «Futurs Africains», Alioune Sall tente de convaincre les États de l'utilité de la prospective sur une génération. Pour que le développement ne se fasse plus selon l'offre des pays riches mais à la demande des pauvres.

Quel décideur africain est capable de dire à qui ressemblera son pays lorsque les bambins d'aujourd'hui auront 25 ans ? Il ne s'agit pas pour les chefs d'État ou leurs ministres de verser dans la voyance, mais plutôt de s'exercer à la clairvoyance. Quels sont les atouts du pays, ses handicaps, les menaces internes, régionales ou internationales ? Quelles évolutions a-t-il connues par le passé ? Quel est le meilleur reflet de la stabilité sociale des indices purement économiques ou des données humaines (la population des confessions religieuses, l'intégration des communautés étrangères, le respect des lois, etc.) ?

Évidemment, Alioune Sall, un Sénégalais basé à Abidjan, a sa petite idée sur le sujet. Depuis 1992, il dirige «Futurs Africains», une action parfaite principalement par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Banque africaine de développement (Bad). «Le développement n'est pas qu'économique, exprime-t-il récemment de passage à Genève. C'est une transformation structurelle qui englobe aussi bien le système des valeurs, la culture, la démographie et les institutions politiques.»

Toutes ces transformations méritent d'être planifiées autant que possible. Et pour cela, il faut que les gouvernements acceptent de consulter large — en associant la société civile, les organisations internationales, le secteur économique privé, les intellectuels et les oppositions politiques — pour dégager une vision nationale de demain. «Le processus

sus de développement doit être participatif et se baser sur une stratégie globale et une vision partagée», estime Alioune Sall.

**Croissance et mal développement.** La seule approche économique a largement montré ses insuffisances : la croissance est une chose, mais elle n'empêche très souvent pas le mal développement. Il y a pire, selon Alioune Sall : de nombreux analystes vantaient complaisamment les mérites économiques du Rwanda à quelques mois du génocide de 1994. Certes, prévoir est un exercice toujours difficile : peu avant la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud, de nombreux responsables africains ne voyaient pas la fin de l'apartheid avant une génération au moins.

Pour Alioune Sall, produire une vision nationale ou régionale permet aussi d'éviter de répondre simplement à une offre de développement de la part des bailleurs de fonds. Pour les Africains, c'est comme se réapproprier le pouvoir de planifier leur avenir. Car jusqu'à ici, les pays «développés» accordent largement des grandes priorités (lutte contre la pauvreté, le sida, promotion du micro-crédit, protection des enfants, amélioration du statut des femmes, etc.) et dégagent des enveloppes à ces fins auxquelles les pays du Sud doivent adapter leur demande.

Dans leur initiative renforcée de désendettement pour les pays pauvres et très endettés (Ppte), le Fonds monétaire international et la Banque mondiale mettent certes l'accent sur les études nationales de lutte contre la pauvreté<sup>(1)</sup> qui chacun des pays éligibles doit produire de façon autonome, même s'il peut recevoir une assistance technique. «Il y a un véritable souci de mieux écouter les pays endettés se félicite Alioune Sall. Mais pour passer l'examen, ils doivent mobiliser pendant de longs mois les ressources humaines et techniques de plusieurs ministères. Et rien d'autre ne se fait.»

L'effort de prévision consenti ne résout pas les problèmes à lui seul. L'exemple de la Côte d'Ivoire est parlant à cet égard. Entre 1973 et 1997, ce pays a mené trois exercices de prospective à long terme. Le dernier, rappelle Alioune Sall, a débouché sur le rapport «Côte d'Ivoire 2025», qui s'est appuyé sur une très large consultation. Dans la conclusion du rapport, *«Les aspirations des Ivoiriens à préserver les acquis encore fragiles de l'unité nationale et du climat de paix»* ou à continuer «à cultiver la convivialité entre ethnies dans une Afrique déchirée par les conflits tribaux» éclairent le besoin «de raffermir la conscience de l'ivoirité par la valorisation du patrimoine et des langues nationales comme véhicules d'urnes de communication». Ce même document présente aussi un scénario baptisé «le suicide du scorpion», selon lequel la mauvaise gouvernance et des politiques économiques inadéquates pourraient entraîner de forts troubles. Une prévision qui s'est réalisée par anticipation dès le 24 décembre 1999 lors du coup d'État militaire.

Propos recueillis par Fabrice Boué

## CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

→ 150 millions de dollars soit environ 105 milliards de F CFA, c'est la dette de la compagnie Air Afrique.

**Propriété de onze pays francophones,** la Compagnie de transport aérien Air Afrique a, entre autres, souffert de la dévaluation du F CFA qui a conduit à un «doublement» automatique d'une partie de ses dettes liées au renouvellement de la flotte.

Elle a subi par ailleurs les effets de sa mauvaise gestion et supporte mal la concurrence des compagnies européennes actives sur le continent.

Air Afrique devrait être privatisée d'ici à la fin de l'année malgré tous les plans de redressement concoctés pour la relance de son développement et qui ont tous échoué.

→ Les langues africaines font une percée sur le NET. Quasi inexistantes jusqu'à ces derniers mois, l'arabe, le sawilli, le bamileké, le zulu et le xhosa sont désormais présents sur le web et ce, grâce à la société Edit.

→ 472,5 millions de dollars soit environ 405 milliards de F CFA, c'est le budget que la banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) consacrera à ses projets d'assistance technique au cours du quinquennat 2000-2004. Ce qui représente une croissance de 35% par rapport au plan exécuté au cours de la période 1995-1999.

L'enveloppe prévue ne sera pas répartie de manière égale. Une dotation de 125 millions de dollars soit 87,5 milliards de F CFA est prévue pour cette année finissante.

Ensuite, le budget annuel sera régulièrement augmenté de 5 millions de dollars environ 3,5 milliards de F CFA jusqu'à la fin du plan.

→ Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2000 se déroulera à Cotonou (Bénin) la première édition du Festival international de cinéma et de télévision pour l'enfance.

→ Du 4 au 6 décembre 2000, se tiendra à Cotonou, la quatrième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, organisées sous l'égide des Nations unies.

→ Du 15 au 16 février 2001 à Bamako (Mali), le Canada et la France organiseront un séminaire destiné à aider les pays africains à mettre en œuvre la Convention d'Ottawa contre les mines antipersonnelles. Des experts civils et militaires participeront à ce séminaire qui fera le point sur les besoins exprimés par les pays africains.

## SÉNÉNAL : UN MOUVEMENT INTÉGRISTE MUSULMAN LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA LAÏCITÉ

## OBJECTIF : RÉCOLTER PLUS D'UN MILLION DE SIGNATURES

Un mouvement islamiste sénégalais opposé au caractère laïc de l'État a lancé une campagne pour récolter plus d'un million de signatures dans le but d'obtenir une révision constitutionnelle. Son but : favoriser l'islamisation du Sénégal en changeant la constitution laïque. Les militants islamistes viennent de créer à Dakar un «Groupe d'initiative populaire pour un référendum sur l'application de la loi islamique au Sénégal» (GIPRALIS).

Mohamed Niang, co-fondateur du groupe, a qualifié de «Constitution judéo-chrétienne» la loi fondamentale en vigueur actuellement au Sénégal. Selon lui, celle-ci est d'inspiration française. Or, a-t-il ajouté, la France a vécu un référendum constitutionnel de ce type avec le passage de la quatrième à la cinquième République, en 1958. «Nous ne voyons donc pas pourquoi le Sénégal ne le peut pas sur une question aussi importante que la laïcité», a-t-il souligné, estimant que l'État sénégalais, officiellement laïc, n'est pas neutre dans les questions religieuses.

## LA RELIGION ÉCARTÉE DE LA SPHERE POLITIQUE

À ses yeux, l'État accorde trop de faveurs aux chrétiens qui ne représentent qu'environ les 4% de la population totale du pays, estimée à 9,5 millions d'habitants. Il cite en exemple le Code de la famille, plus proche de la religion chrétienne que de la musulmane, alors que les musulmans sont le groupe religieux le plus important du pays. Mohamed Niang affirme que la politique religieuse de l'Etat sénégalais repose sur un système d'exclusion qui écarte la religion de la sphère politique et la confine à un rang inférieur.

Une large partie de la population sénégalaise souhaite l'organisation du référendum constitutionnel sur la laïcité, insiste M. Niang, relevant que cette question se posera tôt ou tard. «Que le Sénégal soit si laïc au point d'en faire la disposition numéro un de notre Constitution devrait émaner logiquement d'une consultation populaire préalable», a-t-il poursuivi, tout en affirmant que son mouvement est soutenu par les grandes confréries islamiques du pays qui «s'opposent pour la réussite de la pétition».

## MONTÉE DES TENDANCES ISLAMISTES

Le GIPRALIS envisage de déposer sur la table du président Abdoulaye Wade, un musulman de la puissante confrérie des mourides dont l'épouse est française, l'ensemble des signatures collectées pour l'amener, hypothèse très peu envisageable, à organiser un référendum sur la révision de la laïcité de l'Etat. Par ailleurs, un petit parti politique proche de l'Etat dans les affaires religieuses.

Dans un communiqué adressé à la presse, le bureau politique du Parti pour le Progrès et la Citoyenneté (PPC) a préconisé une révision constitutionnelle pour que la notion de laïcité soit en conformité avec «nos réalités et le processus historique ayant conduit à la naissance du Sénégal». «Le président de la République devrait ainsi prêter serment devant les hommes et devant Dieu, s'il est croyant (ndlr : musulman), laissant son homologue non croyant (ndlr : chrétien) se limiter à ne prêter serment que devant les hommes», ajoute le PPC.

Ces différentes remises en cause de l'article premier de la Constitution sénégalaise renforcent de plus en plus la position des islamistes sénégalais, tout en menaçant à terme l'équilibre religieux dans le pays. Il y a près de deux mois, l'organisation islamiste «Jamra» organisait des manifestations de rues à Dakar pour protester contre la diffusion d'images «obsèques» à la télévision nationale. (apic/ibc/be)

(1) Études nationales finalistes: Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, île Maurice, Madagascar, Malawi, Mali, Ouganda, Sao Tomé et Principe, Sénegal, Swaziland, Tanzanie, Zimbabwe;

Études en cours: Bénin, Seychelles, Zambie; Dossiers en préparation: Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Guinée, Guinée Équatoriale, Lesotho, Mozambique, Namibie, RDC, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

**ECONOMIE — DEVELOPPEMENT**

## NIGERIA : LE PÉTROLE ET LA CHARIA MENACENT LA FÉDÉRATION

*Les revenus du pétrole et l'instauration de la loi islamique font courir de grands risques à la fédération nigériane. Ce géant africain résistera-t-il aux forces centrifuges qui le menacent actuellement ?*

Début septembre 2000, les ethnies Ijaw, Itsekiri et Isoko ont conjointement déclenché une campagne pour la création d'un nouvel État au sein de la fédération nigériane. Ces minorités, qui représentent environ un tiers de la population de l'État de Delta au sud-est du Nigeria, veulent se détacher des populations Ibo et Urhobo avec lesquelles elles cohabitent dans cet état fédéré. «Si nos aspirations et recommandations ne sont pas prises en compte afin de permettre le développement de notre région, la seule option pour nos masses sera de se constituer en entité autonome. Nous allons créer un autre État dénommé Coast State», menacent leur porte-parole, Chief George Mabikau. Ce nouvel État dont la superficie n'a pas été précisée pourrait consister à amputer une partie de l'actuel État de Delta pour en faire un nouveau, essentiellement peuplé des trois ethnies qui revendiquent.

Au cœur du problème se trouve l'épineuse question de la répartition des revenus du pétrole. Selon la Constitution nigériane de 1999, 13% de ceux-ci doivent revenir à l'État fédéré dont le territoire abrite cette ressource, le reste devant être versé dans les caisses de la fédération. Cette disposition constitutionnelle a été traduite dans le budget de cette année. La démarche des trois communautés vise à mieux profiter des revenus du pétrole. L'État de Delta, dont elles font partie, fournit à lui seul environ la moitié du pétrole nigérien. En mai 2000, cet état avait déjà exprimé sa volonté de proclamer son indépendance. Cette région avait vu faire sécession entre 1967 et 1970 (lors de la guerre du Biafra).

Courant juillet 2000, les gouverneurs de six États du sud-est de la fédération (la zone qui abrite l'essentiel du pétrole nigérien) ont créé le South-South Forum, un front uni, pour réclamer une répartition des revenus du pétrole qui leur soit plus favorable.

Sortir de la fédération. «Il est désormais impossible de diriger le Nigeria dans sa configuration actuelle. Les populations nigériennes ont compris qu'il est grand temps que Haoussa, Yoruba et Ibo partent chacun de leur côté sans violence», soutient Clément Ezeabasili, commerçant ibo résidant à Lagos. Du côté des Yoruba, même son de cloche. «Même si le président de la fédération est yoruba, nous n'avons pas encore une position confortable dans le partage des revenus. La dernière chance du Nigeria se trouve dans la convocation urgente d'une Conférence nationale qui déciderait de comment les Nigérians doivent désormais cohabiter. Dans le cas contraire, nous les Yoruba nous sommes prêts à partir de cette fédération», soutient le docteur

Beko Ransome Kuti, un militant de l'autodétermination du peuple yoruba.

Dans le pays Ogoni, le désir de quitter la fédération est également manifeste. Chika Ibuzo, qui représente le Mouvement pour la survie des Ogoni people (Mosop) à Lagos soutient que «le peuple Ogoni a été suffisamment martyrisé et les ressources du sous-sol abusivement exploitées sans le moindre profit pour les autres». Si en 40 ans nous n'avons pas pu trouver notre compte dans la fédération, il ne nous reste qu'à nous prendre en charge».

«Seuls les pervers ont peur de la charia. L'instauration de la charia vient encore renforcer l'idée répandue chez nombre de citoyens que les populations nigériennes ne partagent plus les mêmes valeurs. Olajide Bello, avocat au barreau de Lagos, déplore: «C'est difficile voir impossible pour moi d'aller à Zamfara (le premier État du Nord qui a adopté depuis un an la charia comme système de gouvernement) pour défendre quelqu'un, alors que nous sommes supposés être tous soumis à la même juridiction. Si nous ne pouvons pas nous soumettre aux mêmes règles alors la nation n'a plus aucun sens». Ce n'est pas l'avis d'Albadji Taiwo Adunuga, industriel yoruba installé à Lagos: «Je ne vois ce qui empêcherait un citoyen normal d'évoluer sous le régime de la charia. Seuls les pervers ont peur de la charia car les populations du Nord ont décidé d'éliminer la fornication, l'adultére, la prostitution et la consommation publique de l'alcool de leur société. Cela ne menace ni la démocratie ni l'unité nationale».

François Houessou, un Béninois qui enseigne le français au Collège fédéral Gausa dans l'État de Zamfara au Nigeria témoigne cependant: «La charia a profondément affecté l'hospitalité légendaire en pays haoussa et empêche beaucoup de personnes d'entreprendre librement comme dans les autres parties du Nigeria. A preuve, la majorité des fonctionnaires et commerçants originaires des États du sud ont abandonné leurs occupations à cause de l'instauration de la charia. De plus les propriétaires refusent de céder désormais leurs maisons en location aux non-musulmans».

De l'avis de bien des observateurs, la fédération nigériane est sérieusement menacée par des forces centrifuges. Le président américain Bill Clinton, lui-même, lors de sa dernière visite au Nigeria, a appelé à l'unité: «Ensemble vous avez combattu pour la démocratie. Ensemble vous avez forgé les institutions nationales. Toutes vos grandes réalisations n'ont été possibles que lorsque vous avez travaillé ensemble. Vous devez donc trouver des voies honorables pour concilier vos différences sur ce sol commun».

Théophane Patinvoah  
(Syria)

## À LAGOS, LE COURANT NE PASSE PAS

À Lagos, capitale économique du Nigeria, l'électricité n'est disponible que six heures par jour pour les entreprises comme pour les particuliers. La production en est dramatiquement insuffisante et l'anarchie régne dans la distribution du courant.

Alors que la base militaire d'Oshodi à Lagos est bien éclairée en cette nuit de novembre, le quartier populaire, situé non loin de là, est plongé dans l'obscurité. Ni les ampoules des lampadaires des rues, ni celles des maisons ne sont allumées. Chacun se débrouille pour satisfaire ses besoins en électricité. «Mon fils m'a acheté un petit groupe électrogène qui allume pour regarder la télévision. Ceux qui n'ont pas les moyens allument leur poste grâce à une batterie de voiture. Du reste, nous utilisons tous des lanternes et des bougies pour les autres besoins», confie une septuagénaire qui se demande en contemplant l'éclairage lointain de la base militaire: «Les soldats ont-ils besoin d'électricité plus que nous autres qui payons à la compagnie d'électricité?»



Le président Olusegun Obasanjo

la National Electric Power Authority (Nepa) qui est incapable de satisfaire la demande de ses cinq millions d'abonnés. Alors que le Nigeria a besoin de 40 000 mégawatts, les installations de la Nepa n'ont qu'une capacité totale théorique de 6000 mégawatts. Dans la pratique, l'entreprise ne produit pour l'ensemble du pays que 1600 mégawatts dont plus de la moitié est consommée par le seul État de Lagos. «Nos installations sont vite amorties, faute de maintenance, mais aussi, à cause de la surutilisation», reconnaît Peter Ayiwe, responsable du département des relations publiques de la Nepa. «Une grande partie de responsabilité revient aux anciens pouvoirs militaires qui faisaient des pressions sur nos ingénieurs et techniciens pour les satisfaire au détriment des normes d'utilisation requises pour les équipements et en violation des instructions données par les fournisseurs de ces matériels», accuse Peter Ayiwe. En outre, de nombreuses factures restent impayées depuis plusieurs années.

Plus grave, une bonne partie des Nigérians se livre à des actes de vandalisme ou à des connexions anarchiques au réseau électrique. Des câbles sont coupés et volés de même que des transformateurs; ce qui provoque de longues ruptures de l'alimentation d'une partie de la clientèle. En complicité avec les agents de la Nepa ou d'autres opérateurs de la place, certains habitants de Lagos connectent leurs domiciles à d'autres zones pour contourner le délestage. Certains se branchent même directement sur le réseau et profitent gratuitement du courant.

Face à tout cela, la Nepa a tenté de mettre en place des Bureaux de plaintes (Complain Center) afin que les clients rapportent les anomalies constatées sur le réseau. Cette initiative n'a guère connu de succès. Certains agents indéclicats n'hésitent pas à menacer les clients à qui n'hésitent pas à dénoncer l'idée de les dénoncer.

Pour sortir le pays de cette crise, le gouvernement fédéral d'Olusegun Obasanjo a signé en octobre 2000 un accord d'assistance avec la compagnie sud-africaine South African Electricity Corporation (Eskom). Celle-ci est chargée d'aider la Nepa à augmenter sa production, à dynamiser son système de distribution du courant électrique. Elle doit en outre l'aider à mettre en place un système de gestion efficace. Avec cette assistance d'Eskom, il est déjà prévu que la Nepa passera à une production de 4000 mégawatts en 2001. Ces perspectives enchantent les habitants de Lagos qui aspirent à un peu plus de lumière.

Théophane Patinvoah